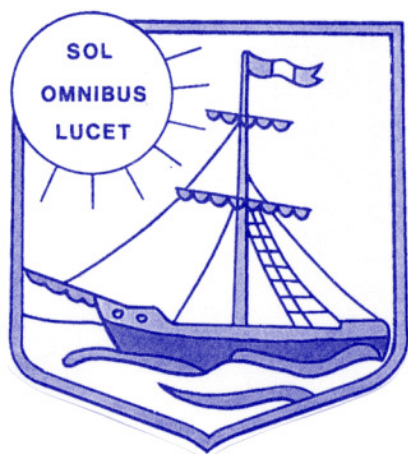




PORT D'ENVAUX



BULLETIN MUNICIPAL

TRIMESTRIEL N° 108 AVRIL 2011



Travaux de réfection de la chaussée Place de la Marine, Rue des Armateurs



L'hôtel à insectes de l'école (Moyenne section)



Carnaval
des
Schtroumpfs



Editorial

La vie Port d'Envaloise est aujourd'hui marquée par les travaux de rénovation de la voirie dans le Bourg.

Les travaux d'importance vont se dérouler en 2 tranches :

- *l'une, actuellement en cours, va permettre de réaliser la partie de la Place de la Marine à la Rue des Pêcheurs, ainsi que la confection du Parking proche de l'école élémentaire et l'aménagement de la Rue de la Mairie (route de Plassay) qui fera l'objet d'un traitement en zone « 30 ».*
- *L'autre tranche, réalisée durant le 1er semestre 2012, verra la rénovation de la partie de la rue des Pêcheurs jusqu'au cimetière.*

Parallèlement, la chaussée aux entrées du village (route de Crazannes et traversée de St Saturnin) sera entièrement rénovée.

Ces travaux entraînent bien entendu des perturbations, mais nos réunions publiques, avec toutes les personnes concernées, ont permis de bien appréhender les problèmes posés aux usagers et, avec la bonne volonté nécessaire, de trouver les solutions adaptées à cette situation exceptionnelle.

Par ailleurs, nous allons lancer le chantier de notre nouvel atelier municipal qui va se réaliser derrière la Salle Polyvalente et qui devrait s'achever d'ici la fin de l'année.

Ces deux chantiers prioritaires étaient les travaux marquants de notre mandat municipal et devaient améliorer singulièrement à la fois la circulation routière et le fonctionnement de nos services techniques.

Dans un autre registre, Madame Geneviève Hamdi va faire valoir ses droits à la retraite et nous quittera le 31 Mars après avoir passé 8 ans au service de la Mairie. Je lui souhaite à cette occasion mes vœux de bonne retraite et la remercie pour les services rendus.

Son départ va ouvrir une nouvelle période qui va être mise à profit pour réorganiser notre Secrétariat ainsi que les horaires d'ouverture de la Mairie.

A compter du 1er Juillet 2011, le Secrétariat de la Mairie sera ouvert uniquement les matins du mardi au samedi.

En cas d'urgence seulement, le Secrétariat sera accessible les après-midi du mardi au vendredi après contact téléphonique au 05.46.91.73.31.

Par ailleurs, une permanence des Adjointes continuera à être assurée le lundi de 10h00 à 12h00.

Nous ne manquerons pas de revenir dans les prochains mois sur ces changements importants.

Le Maire,
Sylvain BARREAUD.



Dans ce numéro :

- 1 Editorial
- 2 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
- 10 Villages de pierres & d'eau
- 11 Action pour la Valorisation et la Restauration Innovante du Linéaire local
- 12 Un nouveau regard sur l'environnement
- 15 Natura 2000
- 16 Programme Leader
- 17 Médiathèque
- Randonnée Pédestre
- 18 Ecole
- Départ en retraite de Mme Geneviève Hamdi
- 19 Téléthon 2010
- Ehpad « Le Val du Bruant »
- Agence Postale
- 20 Le coin des associations
- La Raquette, APE : Les mouettes rieuses, le Club jeunes, Club de Philatélie, Motards santons, Cœur de Saintonge Rugby, St Fiacre, Club l'automne, Les Fêtes Port d'Envalloises, ACCA, Echappée Belle, Le coin des Lapidiales, Les trésors de Charlotte.
- 27 Secteur Paroissial
- Le cimetière
- 28 La Maison de l'Enfance
- Permanence médico-sociale
- Nouvelle entreprise
- 29 Communauté de Communes :
- Info environnement, Ramassage des Ordures Ménagères
- 31 Agenda
- 32 N° Utiles
- 33 Photothèque
- 34 Frelon Asiatique

INFOS

- 2 Le CLIC
- Personnes âgées
- 3 Aide aux aidants familiaux
- 4 Alzheimer Charente Maritime
- 5 Service à la Personne
- 6 Assurance Maladie
- 7 OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- 16 PTZ (prêt à taux zéro)
- 18 Liste Assistantes Maternelles
- Nouvelle assistante maternelle
- 19 Pacte pour l'Emploi
- 27 Messes
- Etat Civil
- 28 La redevance des Ordures Ménagères

LE CLIC**Un dispositif au service des Seniors**

*Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
Vous souhaitez rester à votre domicile
le plus longtemps possible,
Vous rencontrez des difficultés pour
réaliser des tâches de la vie
quotidienne ou rechercher des
informations,*

*Alors, contactez le CLIC
(service gratuit)*

*4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
clic@payssaintongeromane.fr
www.payssantongeromane.fr*

*Permanence les lundis et vendredis de
9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et
sur rendez-vous :
mardi, mercredi et jeudi.*

*Ce service, gratuit et confidentiel,
apporte aide et soutien aux personnes
confrontées à des difficultés liées au
vieillessement ou à la perte
d'autonomie.*

*Il peut répondre à vos interrogations
sur les différents aspects de la vie
quotidienne sur : les aides financières,
les services d'aide et de soins à
domicile, les types d'hébergements,
les travaux d'adaptation du logement,
les offres de transport, les activités de
loisirs et de détente.*

PERSONNES AGEES
PERSONNES HANDICAPEES

*La maltraitance est une réalité, il faut
en parler (humiliation, insultes, vio-
lences, escroquerie, enfermement,
négligences...)*

APPELEZ LE 3977

*Des professionnels vous écoutent,
vous soutiennent, vous orientent.*

*Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00*

www.travail-solidarite.gouv.fr

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**RAPPEL**

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin.

Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal.

Vendredi 17 DECEMBRE 2010

ABSENTS EXCUSÉS : M. BOURRIER, Mme LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR), M. BENON.

QUESTIONS FINANCIERES

Le Maire a informé le Conseil Municipal du nouveau chiffre de la population arrêté par l'INSEE pour 2011 : 1083 habitants

Le Conseil Municipal a approuvé divers virements de crédits pour un montant de 25 058,32 €.

Le montant perçu pour la taxe de séjour depuis le début de l'année s'élève à un peu plus de 1 000 €.

Les tarifs 2010 des salles ouvertes à la location ont été majorés de 2 %, excepté pour la Caverne qui offre désormais plus de confort grâce à l'installation de l'eau chaude et d'un lavabo. Le tarif concernant les "locataires" hors commune sera fixé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, ainsi que ceux concernant le Port.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour un coût de 19 480,17 € remboursable sur 5 ans pour la modernisation de l'éclairage rue des Armateurs et rue de la Mairie (1^{ère} tranche des travaux).

QUESTIONS SCOLAIRES

Lors de la réunion du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, la situation de Nathalie PICOULET et l'attribution de chèques CADO au personnel ont été évoquées. Le goûter du Noël du 16 décembre a été un vif succès, un moment magique et festif très apprécié par les petits et les grands.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**La Charente : Compte rendu de la réunion sur les eaux de baignade au Conseil Général le 1^{er} Décembre**

Messieurs DAVID et GAUD ont rendu compte de cette réunion dont on peut retenir :

le rappel de la Directive Européenne en matière de qualité des eaux de baignade (7 baignades en eau douce et 92 sur le littoral sont recensées en Charente-Maritime). Les principaux touristes étrangers viennent du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.

Domaine de Mouillepieud : demande pour la création d'une plate-forme paramoteur UB

Le Conseil Municipal, faute d'éléments suffisants, n'a pas pris de décision. Monsieur BELADINA viendra exposer son projet lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Projet de lotissement à Saint Saturnin

Le Maire a présenté au Conseil Municipal le projet réalisé par le CAUE 17 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Il s'agit d'un lotissement composé de 25 lots d'une superficie allant de 461 m² à 718 m².

PERSONNEL

Compte rendu de la Réunion de la Commission du Personnel (4 décembre)

Les questions suivantes ont été évoquées :
organisation du Secrétariat suite au départ de Madame HAMDJ Geneviève le 31 Mars 2011 (recrutement d'une personne pour l'accueil, fermeture au public les après-midis).

Avancement de grade de Madame PICOULET suite à sa réussite à l'examen professionnel de rédacteur.

Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2011

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la transformation de 3 postes d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe en Adjoint Technique de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} Janvier 2011.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux réalisés :

Il a été réalisé principalement l'installation des décorations de fin d'année et l'aménagement de la Place de l'Eglise.

Travaux à réaliser : plantation de vivaces à la Fontaine de la Bonaudrie

Compte rendu de la réunion espaces verts - fleurissement du 17 décembre

Les points forts à retenir sont :

- diminution de l'entretien dans les villages,
- problème de déjections canines au Pré Valade,
- incivilités concernant le tri sélectif.

Rapport de visite de l'Eglise de Saint Saturnin le 30 octobre.

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France a conclu à un bon état général de l'édifice.

Cependant des travaux de zinguerie pour un meilleur écoulement des eaux pluviales seraient les bienvenus.

Courrier relatif à la dangerosité du virage du Prioulté (RD 128)

Ce problème pourrait être résolu à l'exemple de ce qui s'est fait à ECURAT.

INTERCOMMUNALITE

Rencontre SCOT Schéma de cohérence Territoriale de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge Charente Arnoult « PADD

Projet d'Aménagement Durable : vers le projet de territoire »
(mercredi 1 décembre)

Le document est déjà bien avancé et devrait aboutir courant 2011.

Compte rendu de la réunion Communauté de Communes du 13 décembre

Une étude sera faite au 1^{er} semestre 2011 par l'animateur de la Communauté de Communes sur le CLAS (Contrat local d'aide à la scolarité). Un nouveau marché pour le traitement des ordures ménagères est mis à l'étude. L'ouverture des plis des offres pour la construction de l'atelier municipal a eu lieu le 08 Décembre 2010.

Assemblée générale du Syndicat des Eaux : vote du Budget

ASSOCIATIONS

Compte rendu de la Réunion de la Commission Jeunesse des 27 novembre et 16 décembre

Madame GUIBERTEAU a présenté un projet de circuit à bosses.

Compte rendu du Téléthon

Monsieur TAUNAY a rapporté au Conseil le déroulement de cette manifestation qui a permis de collecter 1 490 € (dons et recettes) et a remercié tous les participants.

Association des Parents d'Elèves : bilan du marché artisanal du 28 novembre

Ce marché a été un succès. Plus de 1 500 € ont été collectés.

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- Rester chez soi le plus longtemps possible,
- Demeurer au sein de son cadre familial,
- Être entouré de ses proches.

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'échanges et de conseils pour les aidants seulement. Tout le monde est là pour la même raison, il n'existe aucun jugement. Chacun est libre de parler ou pas, d'entendre des conseils pratiques, de rire, de pleurer, d'exprimer sa colère...

Qui est concerné ?

Toute personne, conjoint et/ou enfants ayant un proche malade, dépendant et/ou handicapé, qu'il soit maintenu à domicile ou placé en institution.

Dans quel objectif ?

Prévenir l'épuisement physique et psychologique de l'aidant familial,
Prendre conscience des répercussions sur la vie personnelle de chacun,
Rompre l'isolement,
Faire revivre l'aidant afin qu'il ne se laisse pas effacer,
Déculpabiliser,
Permettre de trouver des solutions.

A quelle fréquence ?

Une fois par mois pour une durée de 6 mois.

A quelles conditions ?

Il s'agit d'un groupe gratuit fermé, aucune réintroduction n'est possible une fois le groupe constitué.

Adressez-vous :

CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:

22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec notre association
départementale:

Un téléphone / répondeur :

fax : 05 46 92 25 18

(en cas d'appel sur répondeur une suite
vous sera donnée dans les 48h)

Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?

France Alzheimer milite depuis longtemps
pour faire reconnaître et développer les
compétences et les talents des aidants
familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?

Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan
Alzheimer 2008-2012, cette formation
s'adresse aux personnes qui accompa-
gnent un parent ou un proche atteint de la
maladie d'Alzheimer ou d'une maladie
apparentée. Les participants sont réunis
en petits groupes pour favoriser le par-
tage d'expériences et les échanges.

Qui l'anime ?

Elle est co-animée par un psychologue
professionnel et un bénévole de l'associa-
tion, formés ensemble pour cette action.

Les objectifs

- ⇒ Mieux comprendre les mécanismes de la maladie
- ⇒ Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade
- ⇒ Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange
- ⇒ Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites
- ⇒ Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :

- ⇒ Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter
- ⇒ Des groupes de parole animés par des psychologues
- ⇒ Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs
- ⇒ Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels
- ⇒ Des séjours de vacances adaptés
- ⇒ Des haltes-relais pour les personnes malades

Compte rendu de l'Assemblée générale de la Philatélie

Cette très modeste association compte 7 adhérents et affiche un bilan de 30 €.

Compte rendu de l'Assemblée générale de La Raquette Port d'Envalloise

Le bilan financier de cette association regroupant 29 licenciés est raisonnable.

Village des Associations le 22 janvier à la Salle des Fêtes

Madame GUIBERTEAU a présenté le programme prévu pour cette manifestation.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

(prélèvement Centre Bourg)

Le rapport conclut à une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les nitrates s'élèvent à 20 mg/l (limite acceptable : 50).

Agence postale

Bonne fréquentation justifiant son maintien. Au 1^{er} Janvier 2011, l'Agence ouvrira de 9 heures à 12 heures.

Proposition d'enveloppes pré-timbrées Accord du Conseil Municipal pour 500 enveloppes au format 110X220 avec photos de la baignade et de l'Eglise.

VENDREDI 28 JANVIER 2011

ABSENT EXCUSÉ : M. BENON.

Préambule

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur BELADINA, gérant de la Sarl Logis de Mouillepie, a présenté au Conseil son projet : il s'agit de la création d'une plateforme UB qui permettrait les décollages et atterrissages d'un véhicule paramoteur pour effectuer des baptêmes de l'air. Il a répondu aux questions des conseillers. Un plan de vol a été fourni qui évite le survol des villages. Une période probatoire d'un an a été demandée et une démonstration est prévue avec les conseillers intéressés.

QUESTIONS FINANCIERES

Indemnités de gardiennage au 1^{er} janvier 2011

Elles ont été augmentées de 2 % environ, soit 320 € par an.
Elles concernent la Salle Polyvalente et le Port de Plaisance.

Subventions 2011

Les Associations locales ont vu leur subvention augmentée de 2 %.
Le montant total arrêté s'élève à 9 000 € comme en 2010.

Délibération autorisant le Maire à régler certaines dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget primitif 2011

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à régler ces dépenses pour un montant global de : 13 430,05 €

Révision des tarifs : Locations des salles (semaine-week-end-location ponctuelle) – Ponton

Les tarifs des locations pour les personnes non résidentes sur la commune ont été revalorisés.

Point sur la taxe de séjour

Le produit de cette taxe s'est élevé à 1 598,30 € pour l'année 2010.

Notification d'une subvention de 3 130.40 € pour l'année scolaire 2009/10

(Regroupement Pédagogique Intercommunal communes de moins de 1000 habitants)
Cette subvention revient au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Port d'Envaux Crazannes.

QUESTIONS SCOLAIRES

Un bilan de santé a été fait les 13 et 14 janvier pour les enfants nés en 2005.

Compte rendu de la réunion SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du 8 janvier

La question de l'accès de Madame PICOULET au grade de Rédacteur Territorial et de l'augmentation de son I.A.T. (Indemnité de Technicité) a été évoquée ainsi que l'octroi de chèques-bons d'achat au personnel.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Compte rendu de la réunion du 12 janvier : mise au point sur la préparation des chantiers pour les travaux de rénovation de la traversée du Bourg

Cette première réunion a surtout été une prise de contact avec les entreprises appelées à intervenir sur ce chantier.

Le Conseil Municipal a également pris connaissance du planning des travaux pour le 1^{er} semestre 2011 (*début février* : installation du chantier et mise en place des déviations ; *3^e et 4^e semaine de février* : assainissement pluvial ; *en mars*, mise en place des réseaux de fibre optique et bordures de trottoirs ; *en avril*, travaux de finition du carrefour de la Place de la Marine jusqu'à la rue des Huit Frères et *en mai*, réalisation du parking en face de l'école primaire). Le principe d'une réunion avec les riverains concernés a été retenu.

Commission Charente : compte rendu de la réunion du 15 janvier

Cette réunion a concerné l'aménagement du Site (ancrage des bateaux, installation de tables...). Les tarifs subiront l'augmentation de 2% pour la saison 2011. Divers travaux d'aménagement pour offrir de nouvelles prestations seront effectués pour la saison 2012, les tarifs seront revus à ce moment là. La gestion du port à l'année a été confiée à Monsieur Luigi Gatineau, Monsieur Michel Simonnet conservant le contrôle administratif et de police sur les installations. Un plan incliné sera fait à côté de la Cabane des Canotiers et des bacs à bambous seront posés sur les places de stationnement. En attendant la mise en service éventuelle d'un établissement flottant, Monsieur Luigi Gatineau demande l'autorisation d'installer deux tables et quelques chaises à proximité du point de vente : ce dernier a été invité à effectuer une démarche envers ses collègues commerçants.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : modification simplifiée du plan de zonage pour relecture

Suite à un problème de fonds de plan (définition imprécise des zones) un document définitif permettant de lancer la procédure sera produit prochainement par le bureau d'études.

Une nouvelle taxe d'aménagement pour les participations voirie et réseaux et raccordement au tout à l'égout sera instaurée le 1^{er} Janvier 2015.

Compte rendu de la Commission Biodiversité du lundi 24 janvier

Principales questions évoquées :

- Hôtel à insectes (demande des Fous Cavés qui désirent développer ce thème lors de leur festival).
- Fauchage différencié : Seulement un carré enherbé sera laissé autour des pommiers au Pré Valade.
- Travaux Natura 2000 : ils vont se poursuivre dans la Plaine.
- Taille des composteurs : ils sont jugés trop petits pour les grandes familles.
- Point sur la réunion avec les employés techniques chargés des espaces verts ; le point devra également être fait avec les Brigades vertes.

PERSONNEL

Départ en retraite de Madame Geneviève HAMDI, le 31 Mars 2011.

En vue de pourvoir à son remplacement et d'examiner les candidatures reçues, une réunion de la Commission du Personnel aura lieu en Février.

LE SERVICE AUX PERSONNES

La « carte de liaison »

Un outil efficace en cas d'hospitalisation d'urgence des retraités.

Améliorer la communication entre les partenaires en lien avec les retraités en cas d'hospitalisation en urgence.

Cette carte répond à un besoin bien identifié par les professionnels de santé, les services d'aide à domicile...

* les intérêts pour les seniors :

Prévenir les proches le plus rapidement.

Eviter en urgence de paniquer pour les démarches administratives.

* les intérêts pour les professionnels :

Améliorer la communication entre les acteurs en lien avec la personne âgée hospitalisée ou placée en établissement.

Améliorer l'accompagnement, la prise en charge des personnes, la pratique professionnelle.

Elle est destinée à toutes personnes retraitées qui en fait la demande au CLIC du Pays de Saintonge Romane

Tél : 05.46.94.59.59

Fax : 05.46.96.69.01

Important : elle doit impérativement être conservée avec la carte vitale pour garantir son efficacité.

The image shows a 'Carte de Liaison' form, which is a document used for emergency contact in case of hospitalization. It contains fields for personal information, emergency contacts, and medical information. The form is divided into several sections with headings like 'Informations personnelles', 'Qui intervenir en cas de besoin?', 'Vos coordonnées', and 'Informations médicales'. It also includes a section for 'Votre situation personnelle' with checkboxes for various conditions. The bottom of the form has a section for 'Qui prévenir?' with checkboxes for family members and other contacts. The form is printed on a light blue background with a grid pattern.

ASSURANCE MALADIE

Prévenir le surpoids chez l'enfant

Prévention:

Aujourd'hui, près d'un enfant sur cinq est en surpoids en France. Comment agir pour prévenir ce risque ?

Quelques conseils à suivre pour la santé de votre enfant...

- Etre attentif à tout signe de surpoids
Mesure régulière de la taille et du poids de l'enfant
- Manger équilibré (horaires réguliers, petit-déjeuner complet, alimentation variée, équilibrée en quantité adaptée, choisir l'eau comme boisson)
- Bouger chaque jour : marcher, prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, avoir des activités de plein air et limiter le temps passé devant un écran.

Information :

Le service Sophia est disponible pour les diabétiques :

- Service gratuit et confidentiel
- Accompagnement personnalisé en relais du médecin traitant
- C'est un infirmier-conseiller en santé disponible par téléphone
- Infos et outils mis à disposition du patient

www.sophia-infoservice.fr

Innovation :

Vivre plus confortablement avec l'asthme

- J'écoute mes symptômes pour un meilleur confort (écouter sa respiration permet de déceler les petits sifflements, de repérer une toux ou une gêne inhabituelle)...
- J'apprends à utiliser mon appareil d'inhalation (utiliser de manière juste son appareil permet d'améliorer son confort respiratoire)

Rendez-vous sur
www.ameli-sante.fr/rubrique/asthme

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur BREJON a donné une réponse favorable en ce qui concerne le passage derrière l'Eglise pour le nettoyage des murs jouxtant sa propriété.

Quatre devis ont été présentés au Conseil Municipal pour la modernisation de l'éclairage de l'Eglise à St Saturnin – le remplacement d'un foyer vétuste rue du Carénage – le complément d'éclairage au parking de l'école – le manque d'éclairage à l'abribus des Coumaillauds (dangerosité pour les enfants).

Le point sur les travaux en cours ou à prévoir a été fait par Monsieur MOREAU :

* Les travaux réalisés concernent le cimetière, le coulage d'un béton à la Caverne, le scellement au sol de panneaux de Basket.

* Les travaux à réaliser pour l'année 2011 concernent la construction de l'atelier municipal, l'abri jeunes, la réfection de la toiture de l'école primaire, l'installation de bacs à fleurs Quai de Carénage, la confection de poubelles (avec tri sélectif incorporé) pour le Pré Valade et la pose de perches de protection des bateaux accostés à la rive de la Charente. Les tuyaux d'arrosage intégrés dans le Pré Valade seront également revus ; divers travaux seront exécutés à la Fontaine de la Bonaudrie.

La rénovation des ouvertures du gîte aura lieu en mars prochain. Le bâtiment sera repeint après les travaux.

INTERCOMMUNALITE

Compte rendu de la Réunion SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du mardi 18 janvier à Pont l'Abbé d'Arnoult. Les débats ont été houleux entre les responsables de la Communauté de Communes du Pays Santon et ceux du Syndicat de Pays de la Saintonge Romane. Le calendrier pour la réalisation de ce projet devra être revu.

ASSOCIATIONS**Compte rendu du Village des Associations le 22 janvier à la Salle des Fêtes**

Cette traditionnelle manifestation a bien été suivie, grâce à la présence de 16 associations représentées.

A cette occasion, Messieurs GRELAUD Jean-François et PROUST Gérard, se sont vus décerner la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement pour leur action courageuse qui a permis de sauver une personne âgée et handicapée d'un incendie avant l'arrivée des pompiers dans la nuit du 20 au 21 Mars 2010.

Prestations pour le 13 juillet - Feu d'artifice

L'Association "Echappée Belle" assurera la retraite aux flambeaux ;

l'Association la Raquette port d'envoie vendra les lampions – une animation musicale est prévue.

Le devis de Monsieur AUGIER pour le feu d'artifice a été accepté (2500 €). Un dossier est à remplir pour le feu d'artifice en raison de nouvelles normes en vigueur.

Section Jeunes : mise au point sur les bosses

Monsieur Pascal TAUNAY a présenté au Conseil Municipal l'option qui lui semble la mieux adaptée.

QUESTIONS DIVERSES**Achat d'enveloppes pré-timbrées**

Le coût serait de 0,58 € l'unité par 500.

Une vue du bord de Charente animé en été ainsi que celle de l'Eglise et de la Prévôté ont été choisies pour figurer sur les enveloppes.

Ouverture d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Saint Porchaire

Une information sera publiée dans le prochain bulletin municipal : ouverture prévue l'été prochain.

VENDREDI 25 FEVRIER 2011

ABSENTS EXCUSÉS : MM. BENON, BOURRIER, DE GRAILLY, LIRONCOURT
(Pouvoir à Madame VRILLAUD)

QUESTIONS FINANCIERES

Récapitulatif des Impôts locaux perçus en 2010 :

Au profit de la Commune :

Taxe d'habitation : 110 078 € - Foncier Bâti : 141 170 € -

Foncier non Bâti : 25 721 €

Total 276 969 €.

Au profit de l'Intercommunalité : 120 839 € (Cotisation foncière des entreprises)

Au profit du Département : 189 362 €

Au profit de la Région : 25 379 €

Un prototype de bac à bambous a été élaboré par le Service technique pour une dépense de 170 €.

8 bacs seront construits pour une dépense totale de 1 360 € et installés Quai de Carénage sur les places de stationnement.

Une subvention pour les ouvertures du Gîte a été accordée (1/3 du montant HT de l'opération : 4 780 €, soit 1 594 €).

Une subvention pour les travaux de rénovation de la Salle des Maîtres a été accordée : 30 % du montant HT limité à 5 533 €, soit 1 660 €.

Réseau d'Assainissement : Les travaux d'extension du réseau d'Assainissement Rue des Armateurs ont fait l'objet d'un engagement financier d'un montant de 9 175.05 € HT. Ces travaux sont à la charge du Syndicat des Eaux.

QUESTIONS SCOLAIRES

Compte rendu de la réunion SIVOS (Syndicat Intercommunal à vocation scolaire) du 3 février :

Le vote du Budget (300 000 €) a été le principal sujet de cette réunion. On constate une augmentation des coûts due pour une part à la hausse des dépenses d'alimentation (croissance du prix des denrées) et pour une autre part à l'augmentation des effectifs (178 élèves : Port d'Envaux 131, Crazannes : 36, autres communes : 11). Il faut ajouter également l'augmentation des dépenses d'énergie : ajout d'une nouvelle classe et construction d'une cantine à Crazannes.

Christelle RABIER travaille à temps partiel (75 %) jusqu'au 31 août et sera à temps plein à partir de la rentrée prochaine. Le contrat à durée déterminée de Natacha BOUJU se termine le 28 février

Le contrôle sanitaire se fera de façon identique dans les deux cantines.

Le projet CLAS (contrat local d'aide à la scolarité) initié par la Communauté de Communes en partenariat avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) dans le cadre du Projet Educatif Local, fera l'objet d'une étude pour en démontrer le bien-fondé ; une rencontre est prévue entre l'animateur chargé de la mise en place de ce projet, les enseignants, les élus, et les parents d'élèves.

Projet de modification de la circulation pendant les travaux (mai-juin) :

Une réunion aura lieu avec les parents d'élèves et les enseignants pour présenter les modifications de circulation durant les travaux de la rue de la Mairie (qui sera fermée à la circulation) ainsi que la construction du parking en face de l'école. Le passage dans la cour de l'école sera autorisé à la sortie des classes pour faciliter la sortie des élèves de maternelle ; la traversée de la cour de l'école primaire sera strictement réglementée.

URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Travaux de rénovation de la traversée du Bourg :

1ère phase : la réfection du réseau d'eau pluviale est terminée.

2ème phase : le bassin de rétention d'eau au carrefour de la rue des Bateliers

OPAH

**Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat**

***Une politique
en faveur de l'habitat***

Améliorer la qualité de l'habitat en intervenant sur l'insalubrité et sur la précarité énergétique, tel est le souhait du Pays de Saintonge Romane qui a initié une politique en faveur de l'habitat à travers le **PIG (Programme d'Intérêt Général)** et l'étude d'OPAH (**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**) en missionnant le PACT de la Charente-Maritime.

Le territoire du Pays de la Saintonge Romane comprend quatre Communautés de Communes et la Commune de Chaniers, soit 51 communes au total. Des permanences y sont organisées le 3ème et le 4ème Mardi de chaque mois.

A ce titre une permanence fixe se tiendra dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays de la Saintonge Romane le 3ème mardi de chaque mois de 10h30 à 12h30.

Des subventions pour améliorer vos logements :

une mission spécifique confiée au PACT

Le PACT a pour mission d'accompagner les particuliers concernés : propriétaires occupant modestes et/ou propriétaires bailleurs souhaitant réhabiliter des logements en location par des travaux d'amélioration (**toiture, isolation, chauffage, raccordement au tout-à-l'égout...**), dans la recherche de financements adaptés à leurs demandes.

Contact :

Nadège Jossency-Bougeois
05.46.07.77.94

La consignation des loyers

Quand le bailleur ne respecte pas les obligations mises à sa charge, le locataire peut envisager la consignation des loyers, afin de contraindre le propriétaire à s'exécuter. Il s'agira essentiellement de demandes de travaux non satisfaites.

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas possible de verser directement sur le compte d'un tiers. En effet, le locataire sera considéré comme étant en impayé de loyers et encourt la résiliation judiciaire du bail.

Les étapes à respecter par le locataire sont les suivantes :

1. la demande de travaux par écrit
Avant d'entamer une procédure contre le bailleur, le locataire doit toujours prouver qu'il lui a fait préalablement une demande de travaux. Il convient de faire un courrier simple dans un premier temps. S'il n'y a pas de résultat, l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception, mettant en demeure le propriétaire de s'exécuter sous un certain délai, est nécessaire.

2. L'assignation

Pour consigner les loyers, le locataire doit obtenir l'autorisation du juge d'instance (faire appel à un huissier de justice ou un avocat).

3. Le cas de logements non décentes

Le décret du 30 janvier 2002 réglemente les caractéristiques minimales que doit comporter un logement en location. Si elles ne sont pas respectées, l'article 20-1 de la loi du 6 juillet 1989 dispose que « le juge saisi par l'une ou l'autre des parties détermine, le cas échéant, la nature des travaux à réaliser et le délai de leur exécution. Il peut réduire le montant du loyer ou suspendre, avec ou sans consignation, son paiement et leur durée du bail jusqu'à l'exécution de ces travaux ».

ADIL17 : 05 46 34 41 36
Agence Départementale d'Information
sur le Logement

et de la rue des Armateurs est construit.

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs débiteront le 7 mars au niveau de la place de la Marine jusqu'à la rue des Huit Frères. La pose du béton lavé exigera trois semaines de séchage. La réunion d'information avec les riverains a eu lieu le 24 février – toutes les informations concernant la circulation, le ramassage des ordures ménagères, le stationnement des véhicules, le déplacement des piétons ont été étudiées ; les riverains seront informés de toute modification du planning prévu.

Notification de la convention attributive de subvention « Contrat Natura 2000 forestier » :

La Convention accordant une aide pour le projet de restauration de milieux et de création de mares forestières dans le site Natura 2000 de la Moyenne Vallée de la Charente, des Seugnes et du Coran a été transmise.

Problème de Sécurité routière :

La circulation routière de Saint James a été évoquée : au vu de l'importance du trafic, un comptage des passages (nombre, vitesse, heures) sera refait. A l'issue des résultats, une décision sera prise : pose de ralentisseurs, contrôles radars... La question reste en suspens.

A l'issue des travaux de rénovation de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin, une vigilance particulière sera portée sur l'entrée des Bourgs afin d'instaurer un système incitant les automobilistes à réduire leur vitesse. La solution du problème de vitesse à la Haute Pommeraie devra faire, dans un premier temps, l'objet d'une concertation entre les habitants de ce village, le but étant d'inciter toutes les personnes concernées à une mobilisation citoyenne.

Compte rendu de la réunion avec la LPO (Ligue Protection des Oiseaux)

Un 2^{ème} avenant concernant le contrat Natura 2000 des parcelles de la Plaine est proposé avec quelques modifications qui visent à supprimer une partie des boisements en raison d'un fermage et précisant que la réalisation de la totalité des travaux se fera sur l'année 2011 ; les plantations de jeunes frênes prévues dans le premier avenant pour 2010 auront lieu le 28 février 2011.

Charte Terre Saine :

La Commission Biodiversité a souhaité que le Conseil Municipal se prononce sur une adhésion à la Charte Terre Saine initiée par le Conseil Régional. Elle a justifié cette demande par l'intérêt de fonctionner en réseau, de faciliter la formation du personnel et de respecter les engagements de la Charte. Le Maire et certains conseillers municipaux, après avoir indiqué que la Commune avait fait des efforts incontestables en faveur de l'environnement, redoutent l'absence d'alternatives fiables, l'impact de ce dispositif sur le travail des employés communaux et sur l'entretien général des espaces publics. L'exemple d'une commune voisine adhérente de la Charte ne leur a pas paru probant. Le Conseil Municipal a renoncé à cette adhésion par 7 voix contre et 5 voix pour.

Système d'Informatisation Géographique (SIG) : Le Conseil donne son accord pour la numérisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui doit être intégré dans le Cadastre Informatisé (Coût de l'opération : 900 € HT avec des commandes groupées pour la numérisation des documents d'urbanisme).

Réglementation de l'affichage sur le territoire de la Commune : la réglementation fera l'objet d'une étude plus approfondie, le but étant de mettre à profit la possibilité d'instaurer une taxe sur les publicités extérieures pour empêcher toutes proliférations de panneaux publicitaires sur le territoire de la Commune. Les Associations de la Commune seront invitées à faire une demande d'autorisation pour la pose de panneaux lors de leurs manifestations.

PERSONNEL

Les services administratifs de la Mairie seront réorganisés : la Mairie sera fermée au public l'après-midi à partir du 1^{er} juillet. La présence du personnel administratif l'après-midi (sauf lundi) permettra le traitement des urgences et les rendez-vous exceptionnels.

Madame Geneviève HAMDI a fait valoir ses droits à la retraite ; elle quittera le service administratif le 31 mars prochain. Elle sera remplacée par Madame Sophie STUDER qui bénéficiera d'un contrat à durée déterminé (CUI : contrat unique d'insertion) qui prendra effet le 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 2011.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux en cours ou à prévoir :

Travaux réalisés : conception des bacs à bambous, peinture des vestiaires de la Salle Polyvalente ainsi que celui des arbitres – nettoyage du lavoir du pré Valade – réalisation du plan incliné en bordure de Charente près de la Cabane des Canotiers – peinture des chaises métalliques vertes – divers fauchage et broyage – nettoyage de la couverture de la toiture de la Chapelle de l'Eglise et fermeture du mur du jardin.

Travaux à prévoir : réfection de la toiture de l'Ecole primaire (en avril) ; divers travaux en bord de Charente pour préparer la saison estivale. Les travaux de l'atelier municipal démarreront fin mars.

Demande de protection entre l'autoroute A10 et le Breuil :

Un courrier a été adressé aux responsables des Autoroutes du Sud de la France par une habitante du Breuil pour demander la mise en place d'une protection contre les nuisances sonores et visuelles de l'autoroute : plantation d'une rangée d'arbres pour remplacer celle qui a été endommagée par des travaux effectués par la RESE fin 2010.

Fleurissement :

a) Le devis de Saint Fiacre a été accepté : 2204 € pour la fourniture des plants et la plantation au lieu de 2 136 € en 2010. Saint Fiacre propose, cette année, de faire 2 entretiens des massifs dans le courant de l'été pour une somme de 428 €.

b) Le choix du projet pour le carré qui est réservé à l'école sera fait prochainement.

c) La jachère autour des 7 pommiers du Pré Valade a été matérialisée par de l'osier.

d) Les plantations de plantes vivaces à gauche de l'entrée du Lavoir de la Bonaudrie seront faites par des élèves du Lycée Desclaude.

e) La plantation de bambous en pleine terre dans les jardins du Pré Valade (carrés situés le long du ruisseau, côté Capitainerie) perturbe la pousse des végétaux environnants, ils envahissent l'ensemble des massifs : des travaux importants sont à envisager dans un futur proche pour les détruire.

f) Un désherbant biologique à base d'huiles essentielles vient d'être mis sur le marché.

i) Le concours des riverains, pour le maintien de la propreté devant leurs habitations sera demandé par l'intermédiaire du bulletin.

INTERCOMMUNALITE

Les tarifs de ramassage des ordures ménagères subiront une augmentation de 2 %.

Des conteneurs seront mis en place pour les particuliers, conformément aux règles européennes, avant la fin de l'année 2011. Cela entraînera un temps de collecte plus important.

Une action sur le tri sélectif sera faite au niveau des écoles et des collèges.

L'Assemblée générale de l'Union des Marais du Département de la Charente-Maritime aura lieu le lundi 28 mars à Pont l'Abbé.

Comité syndical Saintonge Romane :

Le Comité syndical de Saintonge Romane a eu lieu le vendredi 18 février.

ASSOCIATIONS

Club de l'Automne : L'Assemblée Générale aura lieu le 19 mars à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux, à 14 h 30 - Repas annuel le 10 avril à Plassay.

Fous Cavés : Les responsables de l'Association viendront présenter leur projet pour le Festival 2011 lors du prochain Conseil municipal.

La Pêche : L'Assemblée générale a eu lieu le vendredi 4 mars à la Salle des Fêtes.

SOS Loyers impayés **0805 160 075**

Un numéro vert pour les propriétaires et les locataires est mis en place par le Ministère du Logement (appel gratuit depuis un poste fixe)

Propriétaire ou locataire, réagissez vite !

En appelant ce numéro vert, les locataires comme les propriétaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement adapté à leur situation grâce à une mise en relation rapide avec un juriste de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Trop souvent, lorsque les situations d'impayés sont détectées et que les travailleurs sociaux interviennent au sein d'une famille en difficulté, la dette locative est déjà importante et il devient alors difficile pour elle d'y faire face.

Locataires, vous avez reçu un commandement de payer : un accord amiable est encore possible. Vous êtes destinataires d'une assignation à comparaître devant le tribunal : présentez-vous à l'audience.

Propriétaires, votre locataire est titulaire d'une aide au logement, savez-vous que vous avez l'obligation de déclarer les impayés à la CAF ou la CMSA ? Des aides sont peut-être mobilisables.

Renseignez-vous sur les démarches à effectuer.

Conseil gratuit, neutre et complet à l'ADIL17 : 05 46 34 41 36

Permanences décentralisées dans tout le département, notamment à :

- Maison de l'Habitat, située 2 Place Saint Pierre, à SAINTES,
Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30

- 70bis avenue Jean Guiton
Agréée par le Ministère du Logement, service gratuit
17000 LA ROCHELLE
05 46 34 41 36
05 46 34 13 27
contact@adil17.org

OBJECTIF CITOYEN



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la Mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National, c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact :

bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69-Fax 05.49.00.24.50
courrier : Bureau du Service National de Poitiers – Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :

www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

QUESTIONS DIVERSES

Un nouveau site Internet sera mis en place. Des recherches doivent être entreprises pour sa conception, la recherche de l'hébergeur, nom de domaine et une mise à jour aisée.

Le mercredi 9 février à La Rochelle, la Commune est devenue officiellement membre du réseau « Association des villages pierres & d'eau ». Avec 13 autres communes : Ars en Ré, Clion sur Seugne, Crazannes, Ile d'Aix, Hiers-Brouage, La Flotte en Ré, Mornac sur Seudre, Mortagne sur Gironde, Saint Sauvant, Saint Savinien, Saint Trojan les Bains, Talmont sur Gironde. Un logo spécifique a été créé et une communication touristique sera faite par le Conseil général.

2010 est une année décevante pour la Médiathèque ; pour la première fois, depuis sa création en 2003, les statistiques n'indiquent aucune augmentation quelles que soient les données. L'absence de Cathy Tourneur pour congé maladie a perturbé le bon fonctionnement des renouvellements d'adhésions ainsi que la réception des classes qui a débuté avec 6 semaines de retard.

La Commune a créé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui prépare préventivement à la gestion des risques naturels (inondation, tremblement de terre ou tempête), sanitaires ou technologiques, et qui intègre le recensement des vulnérabilités et des risques, les moyens disponibles, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Une proposition pour la confection d'un agenda 2012 comprenant des informations sur la commune a été faite par la société Média Diffusion Conseil. L'agenda est gratuit, mais conçu à l'aide d'encarts publicitaires payés par les commerçants, artisans et entreprises de la commune et des environs.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Jean Pierre PROUST est le nouveau Délégué du Médiateur de la République en Charente Maritime (sur rendez-vous les mardis après-midi et jeudis matin à l'annexe du Conseil général).

Le bilan de la saison 2010 de l'Office de Tourisme de Saintes est à consulter en Mairie.

Recensement Agricole 2010 : la collecte du recensement de l'agriculture débute très prochainement dans notre commune.

L'Assemblée générale des Riverains de la Charente a eu lieu le vendredi 11 février au Théâtre Geoffroy Martel : Le Président, Monsieur Malterre, a évoqué les problèmes de crues auxquels aucune solution convaincante n'a été proposée. Un seul espoir, le dragage prévu par le Conseil général au niveau de Saint Savinien qui devrait avoir lieu pendant l'été.

IMPORTANT ...ASSAINISSEMENT NOUVEAU RAPPEL

Dans le bulletin d'Avril 2010, nous avons rappelé les dates limites de raccordement obligatoire au tout-à-l'égout pour les dernières tranches mises en service. Toutes les habitations des zones couvertes par le réseau d'assainissement doivent donc désormais être raccordées. C'est au propriétaire de l'habitation qu'il incombe de faire réaliser les travaux. Sur notre demande, la RESE va maintenant entreprendre le contrôle systématique de la totalité des installations afin de vérifier que les raccordements ont bien été effectués. S'il apparaît que les travaux n'ont pas été faits, le Maire se verra contraint d'assumer ses obligations en matière de police de l'eau et de prendre les mesures nécessaires à la mise en conformité des installations déficientes. Nous rappelons aussi que des aides sont possibles pour les personnes en situation de difficultés financières. N'hésitez pas si tel est le cas, à vous renseigner auprès des organismes compétents :

- PACT de la Charente Maritime : Tél. 05 46 07 49 99.
- Agence Nationale de l'Habitat 17 : Tél. 05 46 00 17 17.
- Conseil Général - Service Départemental d'Aide au Logement.

ACTION POUR LA VALORISATION ET LA RESTAURATION INNOVANTE DU LINEAIRE LOCAL

Dans un but de cohésion visuelle, le Conseil Municipal va prochainement mettre en place un test grandeur nature sur un projet qui lui tient à cœur : instaurer une homogénéité dans l'entourage des propriétés. En effet, comme partout ailleurs, chacun a pu remarquer que l'on passe de la clôture en haie vive à celle en pierre, de la palissade en bois à celle en matière synthétique ou au mur en parpaings pouvant jouxter un grillage métallique, etc, le tout à des hauteurs différentes d'une maison à l'autre.

Si cet état de fait n'est pas l'apanage de Port d'Envaux, la commune souhaite innover pour faire une mise en valeur artistique des entourages des propriétés. Les Port d'Envalois devront ériger un mur d'enceinte de leur propriété en dur - pierre, béton, métal, bois, à l'exception de toute matière synthétique - d'une hauteur comprise entre 1,60m et 2m maximum. Une fois ces réalisations terminées, elles seront peintes d'un fond neutre - blanc, ocre léger, jaune léger, etc. L'idée sera d'en faire le support d'œuvres artistiques selon des thèmes déterminés. Des artistes peintres seront sollicités pour travailler sur ces supports. Il est bien évident que les Port d'Envalois qui se sentent l'esprit créatif pourront participer à l'œuvre collective.

Chaque artiste retenu devra déposer son projet en Mairie qui va très prochainement créer une Commission mixte (**Action pour la Valorisation et la Restauration Innovante du Linéaire Local**) composée de 9 personnes : 2 conseillers, 2 artistes, 4 Port d'Envalois et Monsieur le Maire. Ces 9 personnes devront donner leur aval sur les projets présentés afin qu'ils restent dans la trame du Cahier des Charges.

La Municipalité vise ainsi à faire de Port d'Envaux un village résolument tourné vers l'homogénéité visuelle durable à travers l'art pictural encadré. Après le site dédié à la sculpture (Les Lapidiales), Port d'Envaux souhaite artistiquement innover avec cette réalisation au niveau du village tout entier. Des déductions fiscales pourront être accordées aux propriétaires.

Les renseignements, le Cahier des Charges des types de clôtures à ériger ainsi que le dossier nécessaire pour faire acte de candidature seront disponibles prochainement. Voir en page 33 une photo du projet proposé par l'artiste régional, Arthur Chevesne.

L'Atelier du Peintre à Colmar décroche sa première étoile

Monsieur Cordier Alain, Rue du Cadran nous apprend que sa fille Caroline, propriétaire du restaurant « l'Atelier du Peintre » à Colmar, vient d'acquérir une étoile dans le guide Michelin.



MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Monsieur Jean-Pierre Proust est le délégué du Médiateur de la République.

Rendez-vous les mardis après-midi et jeudis matin.

À l'annexe du Conseil Général
Saintes

tel : 0546975515

jean-pierre.proust@mediateur-republique.fr

Notre commune a obtenu le label
« **Villages de Pierres & d'Eau** ».

L'Association des Villages de Pierres et d'Eau vient d'être créée par le Conseil Général. Elle a pour but la mise en réseau d'un ensemble de villages représentatifs de la Charente Maritime pour promouvoir, animer et mettre en valeur le patrimoine des petites communes de moins de 3 000 habitants, emblématiques du Département. On y retrouve deux thématiques : des bâtis remarquables et typiques ainsi qu'un réseau hydraulique conséquent et varié (océan, fleuve, rivières, marais, sources, étangs...). L'ambition est de tisser des liens entre le littoral et l'intérieur du département avec une dynamique touristique (mise en place de signalétique routière et fléchage permettant un accès facile aux sites partenaires : Ars en Ré, Clion sur Seugne, Crazannes, Ile d'Aix, Hiers-Brouage, La Flotte en Ré, Mornac sur Seudre, Mortagne sur Gironde, Port d'Envaux, Saint-Sauvant, Saint-Savinien, Saint-Trojan les Bains, Talmont sur Gironde).





UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT

Une meilleure acceptation de la flore spontanée, qui se développe en milieu urbain, doit se concevoir aussi bien au sein des espaces publics que des jardins privés.

Pourquoi réduire l'usage des pesticides ?

La réduction de l'usage des pesticides s'impose comme une nécessité absolue. Santé publique, environnement : l'enjeu est double et les risques sont maintenant connus et trop nombreux pour être négligés.

Des produits dangereux

Effets sur l'homme

- Altération du système immunitaire
- Cancers et leucémies,
- Maladies neurologiques,
- Chaque année, 100 000 agriculteurs se plaignent de nausées, troubles neurologiques, éruptions cutanées après avoir utilisé des produits phytosanitaires.

Effets sur l'environnement

- Sur l'eau, l'air et le sol,
- Sur la flore et la faune sauvage et domestique.

Consommation excessive

La France : un mauvais élève

- 1^{er} producteur et consommateur européen de produits phytosanitaires (75 000 tonnes/an) et 2^{ème} rang mondial, 1/3 des quantités totales utilisées sont des herbicides,
- 52 % de nos fruits et légumes contiennent des pesticides,
- 91 % de nos cours d'eau et 55 % de nos nappes phréatiques sont pollués par des pesticides.

L'impact

- 1 gramme de pesticide déversé au bord d'un cours d'eau peut provoquer une pollution sur 10 km,
- Moins de 10 % de la part des pesticides utilisés atteint sa cible, le reste entre dans la chaîne alimentaire, atteint les espèces non ciblées, ruisselle ou pénètre dans le sol,
- Obligation des pouvoirs publics d'équiper les usines d'eau potables de systèmes complexes et onéreux d'infiltration.

Ceci ne représente pas une situation exagérément alarmiste, mais bien une réalité.

Les pesticides utilisés pour les jardins ont le même impact que ceux utilisés dans le milieu professionnel et les dosages pour petites surfaces, si petits soient-ils, doivent être strictement respectés (90 % des jardiniers surdosent leurs pesticides).

Le monde agricole n'est pas le seul responsable ; le traitement de surfaces gravillonnées, bitumées, ensablées, etc ... (dans nos jardins et sur nos communes) est particulièrement impactant sur les milieux naturels, car la dégradation biologique des molécules des produits est limitée et ceux-ci sont très rapidement entraînés vers le réseau hydraulique.

La Commune change ses pratiques d'entretien des espaces :

La commune n'abandonne pas l'entretien, elle change seulement ses pratiques et se préoccupe de la santé et de l'environnement des riverains.

Ce que fait la Commune :**↳ Intérêt pour la biodiversité dite ordinaire**

L'économie repose aussi sur ce que la nature met à notre disposition (eau potable, alimentation, sols riches en humus) et sur les services que les écosystèmes nous rendent (pollinisation, fertilisation des sols).

- Fauchage raisonné des bords de route

- * Zones prioritaires ciblées concernant la sécurité routière,
- * Relèvement de la hauteur de coupe,
- * Une seule largeur de coupe hormis en situation de circulation dangereuse,
- * Une coupe avant le 15 mars, puis une autre après le 15 août.

- Utilisation de paillages organiques issus de broyages de branches

- * Broyage de branches fraîches pour améliorer et fertiliser un sol,
- * Broyage de branches sèches utilisé en paillage contre les herbes et limitation de l'évapotranspiration sur massifs, tours d'arbres, glissières de sécurité d'autoroute.

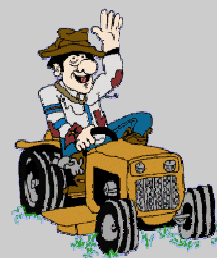


- Plan de désherbage communal

- * Diminution significative de la quantité de désherbant utilisée,
- * Désherbage uniquement sur pieds de murs avec trottoirs,
- * Ne sont pas concernés, le parking du Pré Valade ainsi que le cimetière bien que ces zones soient à risques. Le coût du retraitement de ces espaces pour limiter la pollution paraît être important, mais à long terme une réflexion devra être menée.
- * Le nouveau traitement de la voirie dans le bourg devrait pouvoir encore réduire les quantités de désherbant.
- * Interventions à la débroussailleuse, de façon ponctuelle dans certaines zones où la végétation spontanée deviendrait trop importante, dans le courant de l'été, en dehors du bourg.

Pour l'instant, le désherbage manuel est une technique efficace, mais consommatrice de temps, au regard de l'effectif des agents communaux.

Il faudra apprendre à être tolérant vis-à-vis des herbes, ou dans le cadre de l'écocitoyenneté, peut-être, pouvons-nous demander à chacun d'apporter son concours au maintien de la « propreté » devant son habitation en complément de l'action des services municipaux.



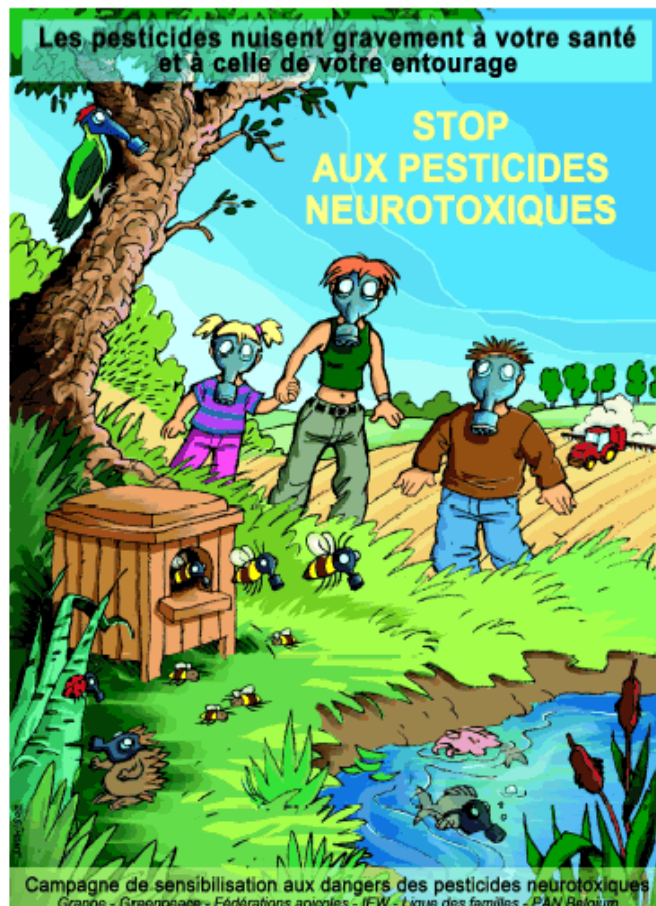


- Essais de maintien de zones de jachères
 - * Autour de 7 pommiers au Pré Valade,
 - * Pré bas en face la COOP,
 - * Lavoir de la Bonaudrie,
 - * Le long du mur du château de la Tour et autour de l'Eglise.
- Installation d'un hôtel à insectes
 - * En juin, dans les massifs du Pré Valade, confectionné par des enfants de l'école
- Essais d'implantation de vivaces sur talus exposé sud et sans aucun arrosage après la 1^{ère} année d'implantation
 - * A la Basse Pommeraie

↳ Intérêt pour la biodiversité dite remarquable

Pour la préservation de l'Angélique des Estuaires, qualifiée d'endémique française : rarissime à l'échelle mondiale, et dont Port d'Envaux possède quelques plants sur ses berges.

- Fauche différenciée sur les bords de Charente
 - * Fauche au printemps, uniquement jusqu'aux bords de Charente, mais pas à l'aplomb
 - * Fauche à l'aplomb après mi-octobre une fois que l'Angélique a terminé son cycle (graines dispersées).



CONTRAT NATURA 2000 LA GESTION FORESTIERE SUR LA COMMUNE

La commune de Port d'Envaux s'est engagée, en 2010, dans un contrat Natura 2000 forestier sur la parcelle communale de la Plaine. Ici se trouvait une ancienne sablière. Lors de son abandon, la frênaie alluviale a recolonisé le terrain. Le boisement présente un âge uniforme. L'objectif du contrat Natura 2000 consiste en l'amélioration de la biodiversité par une orientation des pratiques de gestion forestière.

Ainsi, le contrat vaut pour 4 types d'opérations, subventionnées à 100% :

- Restauration d'une mare forestière
- Irrégularisation de boisement par la réalisation d'éclaircies
- Entretien de frênes têtards
- Mise en défens d'habitat d'intérêt communautaire

Les travaux 2010 de gestion forestière ont été réalisés en octobre 2010.

L'entretien des frênes têtards

L'entretien de 35 frênes têtards, localisés au lieu d'une ancienne clôture a été réalisé. Pour l'entretien d'un frêne têtard, un jeune frêne têtard sera créé et deux jeunes frênes plantés.

La restauration d'une mare forestière

Une mare sera restaurée en 2011. La restauration consiste en un déboisement des pourtours de la mare afin de permettre son ensoleillement. Un curage vieux-fonds vieux-bords sera réalisé si besoin.

L'intérêt de cette restauration est de rétablir les fonctionnalités écologiques de la mare. La conservation des dépressions humides est primordiale, en particulier pour le maintien des amphibiens et des libellules.

L'irrégularisation du boisement alluvial et la mise en défens

Au sein du boisement de l'ancienne sablière, deux trouées ont été créées. D'un diamètre de 20 m, elles vont permettre un rajeunissement du boisement par le développement de jeunes arbres.

De même, certaines essences comme le chêne ont été favorisées. Ainsi, quelques arbres limitant leur développement ont été coupés. L'ensoleillement de la tête de ces chênes est maintenant maximal.

Ces travaux vont permettre une diversification des classes d'âges des arbres et donc d'améliorer la diversité biologique future du boisement.

La mise en défens consiste en la protection du boisement alluvial par la mise en place de clôtures qui limiteront la pénétration par les bovins. Ainsi, les jeunes pousses pourront plus facilement se développer.

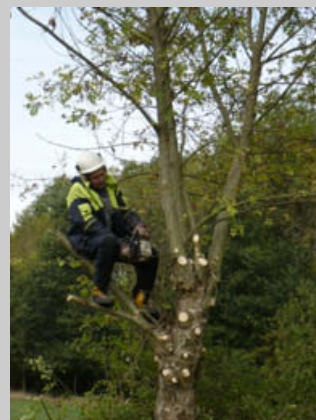
D'autres travaux sont prévus pour 2011. Un suivi sera mis en place afin d'observer les effets de cette gestion forestière sur l'état écologique de la parcelle.

Justine Coulombier,
Co-animatrice Docob

(article paru dans INFOSITE, Moyenne VALLEE de la Charente, Seugnes et Coran, décembre 2010)



Mare forestière de la Plaine



L'entretien d'un frêne têtard



Création de nouveaux frênes têtards en bordure de fossé



Un chêne dont le développement a été favorisé

Le « PTZ + » nouveau prêt à taux zéro aidé par l'Etat à compter du 1er janvier 2011

Un nouveau prêt à taux zéro aidé par l'Etat, dénommé « PTZ + » est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'architecture de ce prêt avait été annoncée en septembre dernier : il s'agit principalement de réorienter l'aide de l'Etat vers les marchés où la demande est la plus forte, d'adapter les conditions de remboursement non seulement aux revenus, mais également à la taille de la famille et de favoriser l'acquisition de logements économes en énergie. **Toujours réservé aux primo-accédants, mais désormais sans conditions de ressources, il est accordé en métropole et dans les départements d'outre-mer.** Il se substitue au dispositif du prêt à taux zéro antérieur, au crédit d'impôt « intérêts d'emprunt » et au Pass-Foncier qui cessent de s'appliquer en 2011 aux nouvelles opérations.

La plaquette « **Pour construire ou acheter un logement : le PTZ+ aidé par l'Etat** » éditée par l'ANIL et les ADIL, présente les conditions d'obtention et caractéristiques de ce nouveau prêt à taux zéro. Elle est disponible dans les ADIL et consultable sur le site www.anil.org. D'ores et déjà, les **ADIL/ Agences départementales d'Information sur le Logement** disposent de tous les éléments pour conseiller utilement les candidats à l'accession : spécialistes du droit et du financement du logement, les conseillers de l'ADIL établissent avec les futurs acquéreurs un diagnostic personnalisé de leur projet et réalisent à leur demande plusieurs simulations financières pour les aider à déterminer l'opération la mieux adaptée à leur situation.

Ils les conseillent sur les démarches à effectuer pour construire ou acheter un logement, les contrats proposés par les professionnels, les impôts, taxes et assurances liés au logement, les règles applicables au lotissement ou à la copropriété, les aides aux travaux en faveur du développement durable... Présentes dans 75 départements, les ADIL sont agréées par le Ministère chargé du logement ; elles regroupent l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, les organismes de logements sociaux et d'intérêt général, les établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement gratuits.

Par ailleurs un outil de calcul du montant du PTZ+ est accessible sur le site de l'ADIL 17, www.adil17.org.

LE PROGRAMME « LEADER » ETAT D'AVANCEMENT.

Ce programme vise à développer la production fermière, à moderniser les exploitations agricoles, à faciliter pour tous les habitants l'accès aux produits fermiers dans les exploitations agricoles, les écoles, les points de ventes et les événements tels que les marchés fermiers.

Il vise également à valoriser avec les commerçants et les artisans la gastronomie locale, à travailler avec les territoires voisins à l'utilisation importante de produits alimentaires locaux dans les cantines du Pays de Saintonge romane. Ce programme accompagne également les élus, les associations, les structures qui souhaitent engager des projets autour des produits locaux et des circuits courts.

Par le biais du Groupe d'Action Local (GAL), présidé par Mr ALLAIN, ce programme a, d'ores et déjà, accompagné et impulsé de nombreux projets en Saintonge Romane : l'enveloppe globale mobilisée pour le Programme « Leader » 2007/2013 est de 1 655 000 €.

La subvention « Leader » intervient à hauteur de 55% du total d'aides financières publiques.

De nombreux projets en Saintonge Romane ont ou vont bénéficier de cette subvention.

Le GAL Saintonge Romane souhaite apporter des évolutions à certaines fiches-actions du dispositif, tout en restant bien dans la stratégie de départ, afin de répondre aux nouveaux besoins ressentis sur le territoire.

**Si, sur notre Commune, un agriculteur souhaite se diversifier,
vendre en direct, accueillir du public
ou transformer ses productions,**

**Le Programme « Leader »
peut lui accorder des aides financières**

Pour tout renseignement, contacter :
Chantal HUTTEAU – 05 46 97 22 96 ou 06 78 87 42 27
c.hutteau@payssaintongeromane.fr

Delphine DEAU – 05 46 97 22 96
d.deau@payssaintongeromane.fr

Commerçants et artisans des métiers de bouche, collectivités, chambres consulaires, organismes de formation et associations peuvent également être soutenus par le programme.



Médiathèque

La 13^e édition du Printemps des Poètes s'est déroulée officiellement du 7 au 21 mars.

A Port d'Envaux,

les poètes feront en mai
une balade au Pré Valade

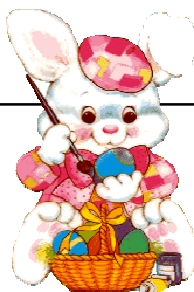


**Le samedi 7 mai
à partir de 15 heures**



Nous invitons tous ceux qui aiment la poésie ou qui poétisent peu ou prou à nous faire parvenir des textes, et (ou) à les réciter le jour dit, en compagnie des enfants des écoles, des membres des Fêtes port d'envalloises, des Lapidiales, des ateliers de conversations anglais-français, et ...de ceux qui auront envie de rejoindre la troupe...costumés ou pas (il suffit de nous le faire savoir pour que nous puissions organiser la balade).

Si vous avez envie d'entendre petits et grands déclamer des textes sur le thème officiel « **d'infinis paysages** », nous invitons tout ceux qui aiment la poésie à venir participer à la **Balade des Poètes au Pré Valade**.



Printemps

*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.*

Victor HUGO (1802-1885)
(Recueil : Toute la lyre)

Randonnée Pédestre Municipale

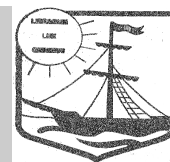
La traditionnelle randonnée pédestre de printemps aura lieu le

DIMANCHE 15 MAI

**LE RENDEZ-VOUS DE DÉPART EST FIXÉ À 9H
COMME DE COUTUME.**

Par contre, l'itinéraire n'étant pas encore arrêté, le lieu sera précisé ultérieurement par voie d'affichage aux points habituels : Mairie, commerces et panneaux d'information municipaux ainsi que par communiqué de presse. Les vaillants randonneurs voudront donc bien les consulter pour obtenir cette information.

À bientôt d'un bon pas !



portdenvaux.mediathèque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRES jusqu'au 18 juin inclus

Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00
Samedi : de 9 h 00 à 12 h 30

HORAIRES D'ÉTÉ Du 22 juin au 14 septembre inclus

Mercredi, jeudi et samedi
10h00 à 12h30

Médiaservice

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, appelez-nous au 05 46 91 87 86. : un choix de livres vous sera porté à domicile.

**LISTE DES ASSISTANTES
MATERNELLES AGREES DE
PORT D'ENVAUX**

**DTAS Saintonge Romane
Direction Territorial Action Sociale**

BIDAUX Sylvie : 0546926852
DELABROSSE Valérie : 0546915844
LAMBERT Esther : 0546918402
LASSERRE Catherine : 0633788435
MONTORO Cindy : 0630479643
PALMIER Nathalie : 0546919714

**NOUVELLE ASSISTANTE
MATERNELLE**

Je suis une maman de 4 enfants
scolarisés de 18 à 3 ans.

Professeur des Ecoles en petite
section et toute petite section
depuis 19 ans.

Je suis en retraite et agréée par la
PMI (Protection Maternelle
Infantile).

Je peux accueillir vos enfants soit
à la journée, soit en horaires
particuliers (tôt le matin ou tard le
soir ainsi que le week-end).

Je dispose d'une maison avec
jardin à PORT D'ENVAUX proche
de l'école (sans chien et non fumeur).

Je propose différentes activités
aux enfants en fonction de leur
âge :

- . Sortie quotidienne : ludothèque,
parc avec jeux, bibliothèque.....
- . Suivant l'âge, sortie
hebdomadaire pour activités
diverses au « relais maternelle ».
- . Nombreuses activités intérieures
adaptées à l'âge de l'enfant.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas
à me contacter. Je suis à votre
disposition pour prendre rendez-vous :

**DUMONT ISABELLE
ASSISTANTE MATERNELLE
06 83 85 00 88**



INSCRIPTIONS... INSCRIPTIONS

Les inscriptions des élèves nés en 2008 ou des nouveaux élèves habitant sur
les communes de Port d'Envaux ou de Crazannes auront lieu

A l'école de Port d'Envaux (Salle des Maîtres)

le lundi 4 avril de 16h30 à 17h30
le mardi 5 avril de 17h30 à 19h00
le jeudi 7 avril de 8h15 à 16h00, sur rendez-vous.

Les familles doivent se présenter avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de
famille et un justificatif de domicile pour ceux qui n'ont pas de frères et sœurs
scolarisés dans le R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Les élèves nés en 2009 ne pourront pas être scolarisés pour l'année scolaire
2011-2012, en raison des effectifs importants en maternelle. Les familles sont
invitées à vérifier que leur enfant est bien comptabilisé dans les effectifs
prévisionnels à la Mairie de leur Commune ou auprès de la Directrice.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter,
de préférence le jeudi (jour de décharge) au 05 46 91 77 29,
ou les autres jours au 05 46 91 83 28
ou encore sur notre messagerie à e-portdenvaux@ac-poitiers.fr

Claudine Varoqui, Directrice de l'école de Port d'Envaux

GENEVIEVE HAMDI

Geneviève Hamdi a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2011 et a
quitté l'accueil qu'elle assurait depuis janvier 2004 à la Mairie.

Geneviève a toujours travaillé depuis 1972, d'abord comme câbleuse-
soudeuse à la C.I.T. Alcatel, jusqu'en 1987, où elle a été licenciée économique.

Pour retrouver du travail, elle a fait un stage de formation à Rochefort,
durant l'année 1990, où elle a acquis la
qualification de secrétaire-comptable,
métier qu'elle a exercé depuis dans
diverses entreprises, dont la Maison
Lizet de 1996 à 2001 et enfin à la
Commune.

Madame Hamdi a perdu son
époux en 2002, elle est mère de trois
enfants et a eu la joie d'avoir un petit-fils
en octobre 2008.

Cependant, elle ne quittera pas le
village et nous aurons toujours le plaisir
de la rencontrer et d'apprécier son
sourire sympathique.



**Mme Sophie STUDER remplace Geneviève
Hamdi à l'accueil à partir du 1er Avril 2011, en
contrat de travail à durée déterminée
jusqu'au 30 septembre 2011.**

PACTE POUR L'EMPLOI

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, Engagez-vous avec la région ! Dans le pacte de confiance pour l'emploi des jeunes.

Informations:
www.poitou-charentes.fr



Téléthon 2010

La journée du Téléthon 2010 commencée par un repas, suivi d'un bal country à la Salle Polyvalente, a permis de reverser la somme de 1582,24 € à l'AFM. La municipalité tient à remercier les associations (APE les Mouettes Rieuses, les Robins du Coin, l'APPE, les Motards Santons, la Chasse....) les différents commerces et toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Ouverture d'un EHPAD à Saint Porchaire

**Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
« Le Val de Bruant »**

ouvrira ses portes dans le courant du troisième trimestre (rue nationale).

Il y aura 55 lits et une unité Alzheimer de 13 lits.

L'Association Laïque du Prado sera l'Association gestionnaire de cet établissement.

Monsieur **Jean-Jacques COZ**, Chargé de Mission, est à la disposition des familles intéressées, ainsi que des différents acteurs, médecins, professions paramédicales.

**le jeudi, sur rendez-vous (06 03 22 16 02)
à la Salle Paul Chenereau à Saint Porchaire
34, rue nationale (1^{er} étage à gauche)**

Des postes à temps plein, et à temps incomplet pour les remplacements, seront également à pourvoir dans diverses catégories professionnelles (lingerie, cuisine, service, entretien, jardinage, auxiliaire de vie ...).

Les offres de service sont à adresser à :

**Association Laïque du Prado
143-145 Cours Gambetta BP 89
33402 TALENCE CEDEX**

L 'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Malgré les travaux, l'Agence Postale est ouverte aux heures habituelles.

9h00 à 12h00 du mardi au samedi inclus.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

RAQUETTE

Au mois de mai, les enfants de Port d'Envaux (CP, CE1, CE2) auront le plaisir de découvrir notre activité tennis pendant leurs heures de plein air à l'école.

Comme les années précédentes, un stage tennis multiactivités sera organisé par la monitrice du 2 au 7 Juillet.

Pour tout renseignement contacter :

Nina : 05.46.74.94.12 ou Evelyne : 06.63.42.82.87



Galette des Rois à l'école de tennis

PARENTS D'ÉLÈVES

« Les Mouettes Rieuses »

vous proposent :

Le 1er Mai 2011

BOURSE DE L'ENFANCE (vêtements, matériel, puériculture, jouets)

À la Salle Polyvalente de Port d'Envaux de 10h00 à 18h00.

3€ le mètre linéaire, table et chaise comprises.

Réservation au :

0546986813 ou 0546929620 (le soir).

Le 18 Juin 2011

FETE DES ECOLES

Spectacles dans différents sites de Port d'Envaux.

KERMESSE proposée par l'APE l'après-midi, **PIQUE-NIQUE** au Pré Valade.

Nous espérons vous retrouver bientôt à nos manifestations.



LE CLUB « JEUNES »

Le beau temps arrive et avec lui la préparation du terrain de bosses derrière la Salle Polyvalente. Du remblai va être déposé sur la partie enherbée par les Employés Municipaux, et une entreprise interviendra pour mettre en forme le parcours dessiné par les jeunes.

Une plateforme en béton va être coulée sur l'emplacement choisi : un abri en bois a été acheté et sera mis en place, de préférence un mercredi, de façon à ce que les jeunes disponibles soient associés à cette construction.

Un règlement d'utilisation du site est à l'étude ; les jeunes sont partie prenante pour le mettre en forme. Une première réunion a eu lieu le jeudi 3 mars pour y travailler ; les 9 présents avaient chacun de bonnes idées pour investir de la meilleure façon possible ce site.

Parmi les jeunes présents, 4 se sont portés volontaires pour être « responsable et porte parole » **du club « jeunes »**.

Bienvenue à Florentin, Noé, Kilian et Nicholas qui sont désormais nos référents.





Boule de Moulins :

Procédé de transport du courrier vers la ville de Paris, totalement encerclée par les prussiens.



Passagère classée 1ère du Championnat de France Tourisme. Ligue Poitou Charentes.

Francette ARNOULT;

Bravo !

PHILATELIE

Les Boules de Moulins

Paris 28 janvier 1871.

Pierre Delort a eu beau relever ses filets, aucun agent des Postes n'est arrivé à Paris.

Qu'est-ce qu'un « agent » ? L'Administration, par souci du secret, a désigné sous ce terme des boules en zinc parfaitement hermétiques, dans lesquelles étaient enfermées des lettres pour la capitale. Il suffisait de les jeter dans la Seine en amont, au nez et à la barbe des assiégeants, et de les laisser dériver au fil de l'eau, dans le lit du fleuve. Les ailettes leur servaient à faciliter leur locomotion. Des filets tendus derrière les lignes ennemies devaient les récupérer. L'invention de Pierre Delort et de ses 2 associés, Emile Robert et Vonoven, s'est malheureusement heurtée aux intempéries et aux caprices de la Seine, mais aussi à une mésentente entre l'expéditeur et le Directeur Général des Postes de l'époque. Mésentente qui devait retarder la mise en service. Les lettres étaient centralisées à Moulins (Allier), les premières furent jetées le 4 janvier 1871. Il y en a eu 55 au total.

On ignore où sont passées ces « Boules de Moulins ».

Le tarif était de 1f (0,20c pour la Poste et 0,80c pour Delort, Robert et Vanoven).

Le Président D.Honoré

A QUOI SERT UN ODONTOMETRE

Ce petit appareil est utilisé pour mesurer le nombre de dents d'un timbre sur 2 centimètres. La perforation de la page de timbres varie selon les pays ; les trous plus ou moins gros déterminent, au découpage, le nombre de dents. Les timbres actuels sont très souvent dentelés en 13,5 dents. Les blocs, les timbres à émission spéciale, les carnets n'ont pas la même perforation que la feuille de timbres, ce qui implique des valeurs différentes pour le même timbre : ainsi la valeur du même timbre en 13x12,5 est moins élevée qu'en 13x13,5. La dentelure d'un timbre édité en carnet est 13x13,5. La dentelure d'un timbre africain en feuille est 13x12,5.

MOTARDS

SANTONS

SAISON 2011— Sorties prévues :

Les 23/24 Avril : Championnat de France Tourisme au Tréport (Normandie)

Les 14/15 Mai : Point de rencontre à Port d'Envaux

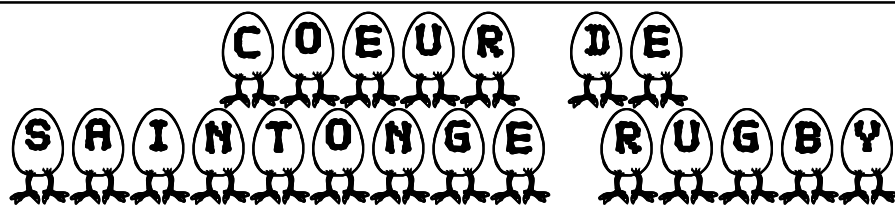
Les 21/22 Mai : Championnat de France Tourisme - Portes de Bretagne

Le 19 Juin : Barbecue à Thairé d'Aunis

Les 13 et 14 Juillet : Traditionnel repas champêtre à Port d'Envaux
le 13 : balade visite et le 14 : défilé à Saintes

Le programme du 2ème semestre sera mis dans le prochain bulletin.

Renseignements et inscriptions : Gérard 0614174200



UNE FIN DE SAISON ANIMÉE

Quand arrive le mois d'Avril, la saison officielle régionale laisse la place aux clubs organisateurs de tournois. C'est un peu le passage d'examens pour toutes les écoles de rugby. On se frotte aux premiers de la classe sur le plan régional, voire défier quelques clubs hors zone du côté du Périgord Agenais ou de la Côte d'Argent. Au moment où ces lignes sont écrites, la phase régionale n'est pas encore terminée, mais on peut d'ores et déjà établir un premier bilan.

Les moins de 9 ans ne sont pas loin d'être invaincus depuis le début de saison, la période des tournois devraient apporter au coach Georges Boussaroque de réelles satisfactions.

Les moins de 11 ans, pour la plupart débutants en Septembre, commencent à glaner quelques succès à la grande satisfaction de Cyril Cluzan, leur éducateur.

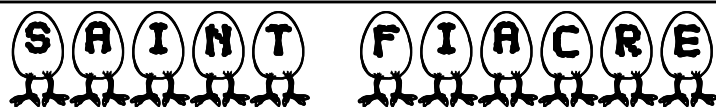
Daniel Boiteau a moins de chance avec ses moins de 13 qui, malgré un effectif correct, peinent à former un groupe homogène. Les résultats sont loin d'avoir atteint leur objectif.

Bruno Sénard et Francis Roussy, en collaboration avec les entraîneurs pontois, dirigent un groupe des moins de 15 de qualité. Beaucoup de victoires, lors des 6 derniers mois, laissent augurer d'une campagne de tournois de mise à profit.

Le week-end du 16 Avril sera consacré pour une grande partie (des moins de 11 aux moins de 15) de l'école de Rugby à un voyage en Périgord. Reçus par le club de Montignac, le samedi après-midi, les jeunes joueurs après avoir visité Brantôme le samedi matin, joué contre le club local l'après-midi, visiteront le dimanche la grotte de Lascaux, La Roque Gageac et le Musée du Moyen-âge du Château de Castelnaud. Rugby et culture restent indissociables. Les dirigeants du club mettent ainsi à profit les retombées de leur sponsoring.

Côté Loisirs, c'est reparti depuis le 12 Février, en route pour 10 mois jusqu'au 17 Décembre !

Au programme : les entraînements bihebdomadaires de 19 à 21 h le mardi et le vendredi, ouverts à toutes et à tous de 18 à 78 ans, à chacun son rythme.



VENTE DE PLANTS BIO 2011 DE L'ASSOCIATION SAINT FIACRE
Jardin de Port d'Envaux

Du lundi 18 avril au vendredi 6 mai 2011

avec une ouverture exceptionnelle les samedis 23 et 30 avril.

Cette vente de plants est ouverte à tous, adhérents et non adhérents.

L'entrée est libre aux heures d'ouverture du jardin, c'est-à-dire :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.



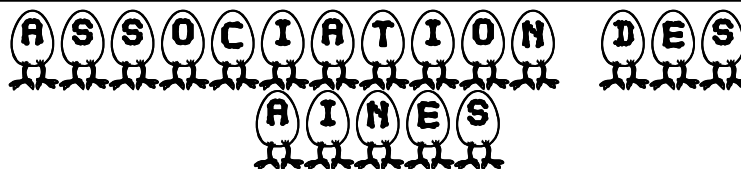
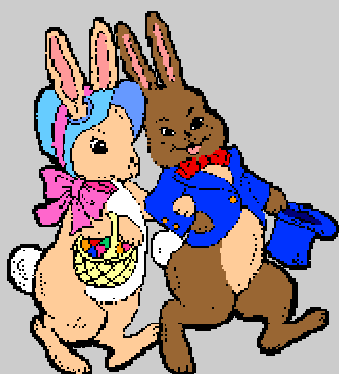
Association Pérennis

Participation à la préservation et à la transmission de notre Patrimoine Naturel aux générations futures.

Pérennis évolue, grandit et nous vous devons de faire évoluer et grandir également notre site internet.

Vous pourrez trouver dorénavant toutes les informations concernant nos activités à l'adresse suivante :

www.asso-perennis.fr



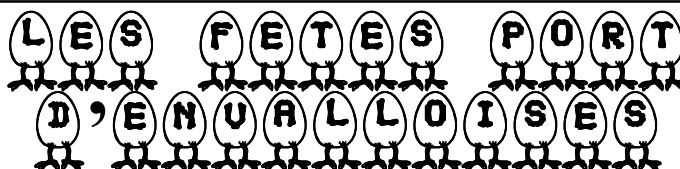
« L'Automne » CRAZANNES, PLASSAY, PORT d'ENVAUX

Vous invite à venir nous rencontrer pour jouer, se divertir, fêter ensemble des moments joyeux, voyager et converser.

Chaque 2^{ème} et 4^{ème} MARDI (de chaque mois) à partir de 13 h 30 à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux, l'ensemble du Club se fera un plaisir de vous recevoir.

Nous proposons pour les 6 mois à venir :

- **Le 5 Avril** : Réunion du bureau du Conseil d'Administration.
 - **Le Dimanche 10 Avril** : Repas du club à Plassay, Salle des Fêtes à 12 h 30, inscription en Mars et au plus tard le 31/03/2011, auprès de Mmes Merlière, Charrier, Guilbaud.
 - **Le 12 Avril** : Réunion du club à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux
 - **Le 26 Avril** : Réunion du club à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux
 - **Le 3 Mai** : Réunion du bureau à la Mairie de Port d'Envaux
 - **Le 10 et le 24 Mai** : Réunion du club
 - **Le 7 Juin** : Sortie en car avec la Sté Florilège en Anjou. Repas et croisière sur la Loire ; Prix 34 €/pers. (Sans obligation d'achat). Inscriptions et renseignements auprès des membres du Club.
- La gymnastique se fait tous les Jeudis de 9h30 à 10h30
Salle de Musique, rue du Presbytère à St Saturnin.



N'oubliez pas votre rendez-vous annuel avec les séances théâtrales des Fêtes Port d'Envalloises

Vendredi 29 et Samedi 30 avril à 21 h 00
Dimanche 01 mai à 15 h 30



Au programme :

Une pièce avec un mélange de patois-français de Stéphane LAURENT

« Un tracteur dans le living »

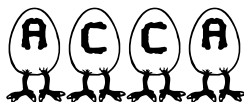
jouée par Yvonne, Josette, Pascal, Michel, Gonzague et Solange.

Une pièce en patois de Pascal BERTHELOT

« Une goutte de noa »

jouée par Nicole, Pierrette, Jean-Marie, Pascal et Solange.

Pour les amateurs de patois, et pour les autres, rire et bonne humeur assurés. Réservations à la Coop, la Médiathèque et au 0546917230 à partir du 18 AVRIL.



La saison de chasse 2010-2011 vient de se terminer.

L'ACCA remercie tous ceux et toutes celles qui ont participé au bon déroulement de cette campagne.

Cette fin d'année est marquée par une série de chasses aux renards, qui se déroule en mars et également au mois de mai.

En effet, cela devenait indispensable d'organiser des battues, car la prédation du renard est importante, ces dernières années, sur le gibier sédentaire ainsi que dans les poulaillers du village.

L'ACCA voudrait insister sur les problèmes de divagation de chiens, et invite les propriétaires de ces chiens à faire le nécessaire pour les garder chez eux.

Le repas de l'ACCA aura lieu le 6 Août 2011 dans le Pré Valade, comme l'année dernière.

Le Bureau de l'Association voudrait ici remercier la Mairie de Port d'Envaux pour les aménagements réalisés à la Caverne des Chabossières pendant l'hiver. Ces travaux profiteront aussi à tous les usagers de la Caverne, et apporteront un peu plus de confort dans ce lieu, qui doit rester communal et convivial.

Le secrétaire,
Vincent Rabier

ECHAPPEE BELLE



Echauffement des enfants



Chorégraphie de LIA



Chorégraphie de Country



Bal Folklorique



Infos de dernière minute :

Voici les nouvelles du Foyer Rural « Echappée Belle » : suite à une faible, voire très faible participation des Port d'Envalois, le bal folklorique n'a pas été à la hauteur de nos espérances, d'où un déficit (dommage, nous ne pourrions pas acheter de matériel). Toutefois, nous remercions les personnes ayant participé à cette soirée, qui malgré tout a été une soirée de bonne humeur, de danses et de détente. Y aura-t-il une suite ??

Nous espérons vous voir nombreux, pour encourager surtout les enfants ainsi que les adultes, au gala de fin d'année, le samedi 25 Juin à la Salle des Fêtes.

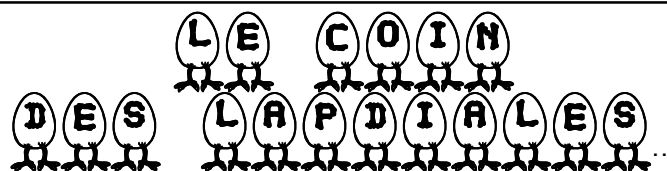
Les cours ont toujours lieu le mercredi à la Salle des Fêtes :

17h00 à 18h00 pour les enfants
18h30 à 19h45 pour les adultes.

Ayez une pensée sportive et sportez-vous bien !

Céline





La onzième saison de sculpture commence.

Par ces temps de crise et de disette budgétaire, nous nous efforçons de maintenir le cap tout en réduisant la voilure. Ayant perdu le concours du Pays de Saintonge Romane, il nous faut bien adapter notre programmation à nos moyens.

Cependant, la saison qui s'annonce ne manquera pas d'entretenir l'esprit des Lapidiales, tel que vous l'appréciez depuis dix ans : ouverture aux autres, échanges et partages.

Ainsi, à l'occasion des quatre cuissons de terre que nous envisageons cette année dans notre four-dragon, nous allons pouvoir utiliser sa partie four à pain pour vous inviter à venir cuire et mijoter les plats que vous aurez préparés.

Pour la partie artistique, nous ferons la connaissance d'un nouveau sculpteur : le Japonais **Yasushi HORI** (du 15 mai au 15 juillet).

Maître sculpteur empreint de la sagesse ancestrale des penseurs orientaux, Yasushi propose de la représenter sous forme d'une méditation. Notre calcaire turonien attend donc sereinement de son expertise qu'elle délivre le sage qui sommeille en chacun de nous.

Les six autres reviennent pour finir les œuvres qu'ils ont commencées les années précédentes.

Projet de Yasushi Hori

Sandra BORGES du Portugal (du 1^{er} au 31 mai)

L'an dernier, elle a commencé à traduire dans la roche le thème de la spiritualité en célébrant la main. Belle ambition pour une artiste qui cherche à synthétiser dans cet outil universel, la fusion des corps et des âmes...

Valentina DUSAVITSKAYA et Yury TKACHENKO

de Russie (du 1^{er} au 30 juin)

À la ville comme sur l'échafaudage, Tina et Yury sont unis pour œuvre commune. Ils nous reviennent pour compléter leur sculpture gigantesque sur la zone la plus sensible de la carrière : le puits qui relie le noir des grottes à la lumière du ciel.

Entre veille et sommeil, voici le féminin et le masculin, le matériel et le spirituel : la grammaire de nos deux Russes conjugué puissamment les contraires, en toute sérénité...

Paora TOI TE RANGIUAIA de Nouvelle-Zélande (du 15 juillet au 15 septembre)

*Bien qu'il consacre une partie de son temps à la création de bijoux, Paora voit ses œuvres en grand. Très inspiré par la culture Maori et sa façon d'envisager le monde, il entend utiliser ce second séjour à faire connaître la cosmogonie de son peuple. Sur le thème « **De l'Abîme à l'Azur** », notre Maori inscrit dans la pierre de Charente, une part de l'esprit de sa lointaine île natale.*

Alain VANDENBROUCK de France (du 1^{er} au 31 août)

En 2010, Alain a entrepris une œuvre grandiose qui révèle son érudition, son ambition artistique et ... son talent qui contraste avec sa profonde modestie.

Il continue cette année son exploration du Temps, pour nous révéler de nouvelles traces enfouies des civilisations qui nous ont précédés. Top Chronos !

Robert KÉRAMSI de France (du 1^{er} au 30 septembre)

À force de sculpter l'être humain, Robert en est devenu expert.



Expert en humanisme. Il pratique son art comme un qui, plein de compassion, se pencherait sur les malheurs des hommes. Sculpteur humanitaire, il revient sept ans après pour approfondir son œuvre et exercer son droit d'ingérence dans l'âme de l'humanité souffrante.

Nous les reverrons avec grand plaisir.

Voici le reste du programme pour les mois de mai et juin :

LES ATELIERS DE LA PIERRE

Quels que soient votre expérience, votre âge ou votre sexe, nous vous proposons de découvrir le plaisir rare de travailler un matériau qui vous attend depuis 92 millions d'années...

1^{ère} session :

- du **mercredi 25 au dimanche 29 mai** animée par Alain TENENBAUM

2^{ème} session :

- 2 week-ends : **sam. 11 – dim.12 juin** animé par Sylvie BERRY

sam. 18 – dim.19 juin animé par Cédric HENNION

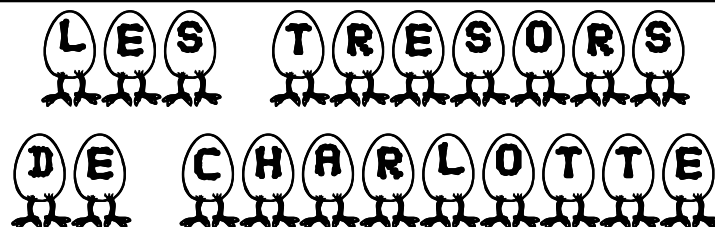
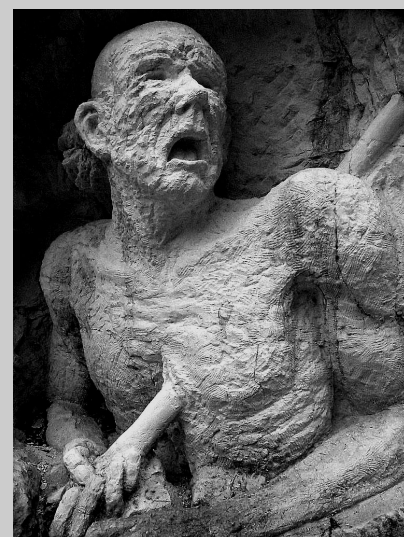
RENCONTRES AVEC LES SCULPTEURS

Vous êtes chaleureusement invités à discuter un verre à la main avec les sculpteurs en résidence :

Le **dimanche 15 mai à 18h** : présentation de la saison et des deux premiers sculpteurs résidents, Sandra BORGÈS et Yasushi HORI.

Le **dimanche 25 juin à 18h**, rencontre avec Valentina DUSAVITSKAYA, Yury TKACHENKO et Yasushi HORI.

Ces rencontres constituent pour nous des moments privilégiés d'échanges entre les artistes et le public qui, depuis l'origine, nous a soutenus et poussés à nous engager davantage.



EXPOSITION D'ARTISANS ET CREATEURS LOCAUX

DIMANCHE 5 JUIN

10h00 à 19h00

« La caverne »

Infos : lestresorsdecharlotte@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook : Les Trésors de Charlotte

LE PRINTEMPS DES CRÉATEURS



MESSES à 10h30**Secteur de Saint-Porchaire****Avril :**

Dimanche 3	GEAY
Dimanche 10	ST PORCHAIRE
Dimanche 17	St PORCHAIRE
Vendredi 22	St PORCHAIRE
Dimanche 24	St PORCHAIRE

Mai :

Dimanche 1er	ST PORCHAIRE
Dimanche 8	PORT D'ENVAUX
Dimanche 15	SOULIGNONNES
Dimanche 22	CRAZANNES
Dimanche 29	1ère communion ST PORCHAIRE

Juin :

Jeudi 2	ST PORCHAIRE
Dimanche 5	ST PORCHAIRE
	Profession de foi
Dimanche 12	SAINT-PORCHAIRE
	Pentecôte
Dimanche 19	BEURLAY

Tous les samedis 18h
messe à
SAINT-PORCHAIRE,
changement d'horaire
à partir du 4 Juin à
18h30.

**Secteur de Pont L'Abbé**

Tous les dimanches matins
à 10h30

Lundi 26 Juin, Messe des familles
et clôture de l'année.

ETAT CIVIL**Naissances :**

27 décembre : Ethan GOUINEAU

06 février : Sarah GIRAUD

Mariages :

26 janvier:

Roger MAROLA
Geneviève GOYERE

30 janvier :

Yacine BENAFFANE
Amélie BEAUD

Décès :

Néant

Secteur Paroissial

Secours catholique - Réseau mondial Caritos

Collecte de vêtements

Vous souhaitez vous débarrasser de vêtements en bon état que vous ne portez plus. Venez les déposer :

Le samedi 7 Mai 2011 à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux
10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les vêtements collectés seront donnés aux personnes en difficulté ou revendus au profit des plus démunis.

Le Cimetière**TRAVAUX DANS LE CIMETIERE**

Durant les mois de décembre et janvier, les employés communaux sont intervenus dans le cimetière pour y faire un gros ménage.

Les emplacements qui ont été nettoyés et réensemencés de pelouse sont des concessions qui avaient été mises en procédure de reprise en 1988, 1995, 2003 et 2008 et qui n'avaient jamais été enlevées. C'est chose faite aujourd'hui pour les carrés I. II. et III. Les carrés VI. VII. et VIII le seront en fin d'année 2011 et début 2012.

Nous avons aussi agrémenté le cimetière en y plantant des cyprès de Provence de petite taille « STRICTEA » avec un système racinaire très peu développé afin que ceux-ci ne provoquent pas de soulèvement de terrain.

Plusieurs petits bancs ont été disposés dans le cimetière à la demande de plusieurs personnes qui apprécient, par beau temps, de pouvoir se recueillir dans le calme du cimetière.

De la petite pierre blanche sera rajoutée dans les allées principales ainsi que sur les endroits défectueux des carrés I, II et III qui en sont dépourvus.

Le Conseil Municipal a également voté un budget pour l'extension du Columbarium en y ajoutant un étage supplémentaire. L'entreprise chargée de faire les travaux interviendra d'ici quelques semaines.

PROCEDURE DE REPRISE.

La commission Cimetière s'est rendue sur place et a constaté que certaines tombes avaient besoin d'un entretien, d'autres menaçaient de s'écrouler.

Depuis plusieurs mois, de petites pancartes blanches sont posées sur certaines pierres tombales de notre cimetière.

Une procédure nous permet de remédier à l'abandon de ces tombes, elle dure 3 ans, et a pour but d'interpeller les familles afin de faire procéder à la réparation et au nettoyage de la concession.

Si au bout de 3 ans, les familles ne se sont pas manifestées, la concession revient à la commune qui procédera à l'entretien de la parcelle. Les pierres tombales anciennes ne seront pas toutes détruites, quelques-unes seront consolidées et nettoyées pour continuer à donner à notre cimetière son cachet historique.

La procédure actuelle a débuté en 2009 et se terminera fin 2012.

En parallèle, nous essayons de retrouver les familles qui ont maintenant quitté Port d'Envaux, afin de mettre à jour les fichiers qui vont être informatisés.

Les concessions ont été vendues, pour certaines en 1800, et il est très difficile de retrouver les enfants, les petits-enfants...

Si certains d'entre vous connaissent les familles de nos défunts, votre aide serait la bienvenue. En téléphonant à la Mairie, un rendez-vous pourra être fixé.

Merci à tous de votre aide.

L' Accueil de Loisirs Les P'tits Cœurs de Saintonge 3 ans à 11 ans Vacances scolaires (sauf Noël) Mercredi de 7h00 à 19h00	La Crèche Les P'tites Coccinelles 2 mois à 4 ans du lundi au vendredi 7 h 30 à 19 h 00 Relais Assistantes Maternelles Lieu d'informations et de rencontres entre parents et assistantes maternelles	La Halte Garderie itinérante Roul'Coccinelles 3 mois à 4 ans 5 Communes du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00	Délégation territoriale Permanences Assistante sociale 05 46 98 47 40
---	---	---	---

Nouvelle Entreprise à Port d'Envaux

Entreprise **MOTTIER Alexandre**
10, rue des Coumaillauds

Tél/Fax : 05 46 90 24 32

Portable 0660272078

valerie.alex17@orange.fr

Entreprise créée en mai 2010, 1 employé.
Rénovation et pose de vérandas, ainsi que toutes menuiseries PVC et Alu (Fenêtres, portails, stores, volets roulants)



Mise en service de la permanence médico-sociale dans les locaux de la Maison de l'Enfance à Saint Porchaire

Tel : 05.46.98.47.40

Fax : 05.46.98.47.49

mail: dtas.saintes@cg17.fr

Action sociale :

Mme Corinne LABOURY :

1er, 3ème et 5ème mardis :

9h30 à 12h00 sur RDV

Jeudi : 9h30 à 12h00 sur RDV

ainsi que le 2ème mardi de 9h30 à 12h00 sur RDV à la Mairie de Port d'Envaux.

Mlle Sophie GABILLARD (MSA):

4ème mardi :

9h30 à 12h00 sur RDV

Protection maternelle et infantile (PMI) :

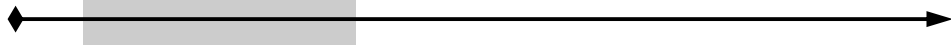
Mme Emmanuelle HADJO - Infirmière - Puéricultrice

Pesée de nourrissons : 3è jeudi :

9h30 à 12h00

Mme Céline CHARROING, médecin :

Consultation de nourrissons : 1er jeudi : 9h15 à 11h30 sur RDV





Info environnement

Communauté de Communes Charente Arnault Cœur de Saintonge

LES DECHETERIES

COPEAUX DE JARDINAGE

Sur les déchèteries de Plassay et Trizay, vous pouvez récupérer des copeaux issus du broyage des végétaux avec l'accord préalable du gardien.

BORNES TLC (Textiles, Linges, Chaussures)

Courant mars, des bornes pouvant recevoir des vêtements, linges ou chaussures seront mises en place sur les deux déchèteries.

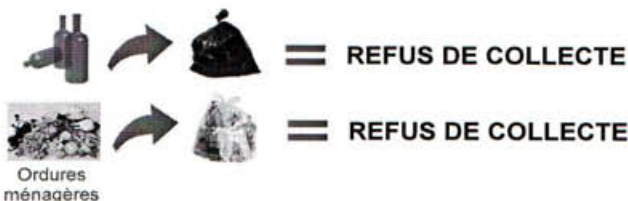
LE RESPECT

Vous êtes accueillis sur les sites par des gardiens formés au respect des normes et au bon déroulement des vidages des usagers. De ce fait, tout usager se doit de rester courtois et correct envers ces derniers, et de respecter les consignes de tri qui lui sont données.

LES DECHETS MENAGERS

LA COLLECTE

Les sacs jaunes et bleus doivent être déposés à côté de votre conteneur ordures ménagères.



VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE

Le tri en porte à porte, ce sont des sacs jaunes pour les emballages (briques, bouteilles plastique, conserves...) et des sacs bleus pour le papier (enveloppes, revues, magazines...) que vous pouvez récupérer en mairie. Le calendrier de collecte est également disponible en mairie et en téléchargement sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE



LE KIT COMPOSTEUR/BIOSEAU

Aujourd'hui, plus de 700 foyers se sont équipés auprès de nos services d'un kit compostage. Un composteur bois d'une capacité de 300 litres, un bioseau et un guide pour vous aider à obtenir un compost de qualité pour la somme de 15 €. Pour plus de renseignements, contactez Nicolas Dutreuil au 05.46.95.35.83. Alors, faites comme eux : adoptez le bon geste !

POURQUOI COMPOSTER ?

Composter, c'est trier et recycler tous les déchets biodégradables de la maison et une partie des déchets verts. Vous pouvez ainsi transformer vos déchets de cuisine et de jardin en un terreau naturel. Vous valorisez ainsi jusqu'à 30% du poids de votre poubelle, ce qui permet de protéger l'environnement et de réduire le coût de traitement des ordures ménagères.



LES LAMPES

LE RECYCLAGE DES LAMPES

Plus de 90% du poids des lampes sont recyclés. Par exemple, pour fabriquer de nouveaux tubes fluorescents, on utilise le verre des tubes fluorescents usagés à la place de la matière première principale, le sable, qui compose le verre à 70%. C'est ce qu'on appelle le recyclage en boucle fermée.

COMMENT REPÉRER LES LAMPES RECYCLABLES ?



Le symbole « poubelle barrée » figurant obligatoirement depuis 2005 sur la lampe signifie qu'elle ne doit pas être jetée avec les ordures ménagères.



Lampes à filament : jetées dans la poubelle à ordures ménagères



Lampes à économie d'énergie : recyclées



Communauté de Communes Charente Arnault Cœur de Saintonge

Place Eugène Bézier - BP 23 - 17250 SAINT PORCHAIRE

Tel : 05.46.95.35.83 - Fax : 05.46.95.47.97

Mail : cdc.coeurdesaintonge@smic17.fr

Site internet : www.cdc-charente-arnault-coeur-saintonge.fr

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE TOUTES LES SEMAINES :

Les sacs jaunes et noirs sont ramassés le lundi matin.

Un sac jaune pour les bouteilles et flacons plastiques, briques et boîtes métalliques.



Les bidons de javel et de combustible pour pétrole sont recyclés et ramassés toutes les semaines en même temps que les sacs jaunes.

RAMASSAGE UNE SEMAINE SUR DEUX

Un sac bleu pour le papier : magazines, prospectus, annuaires, catalogues, enveloppes blanches (même à fenêtre).



Les enveloppes marrons « Type KRAFT » ne sont pas recyclables et doivent être mises dans le sac noir.

Les cartons doivent être déposés pliés à côté des sacs bleus.

Les sacs bleus :

Avril
4 ; 18

Mai
2 ; 16 ; 30

Juin
13 ; 27

DECHETTERIES Horaire unique

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MERCREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
JEUDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
VENDREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
SAMEDI	9H à 12H	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30

Votre redevance des Ordures Ménagères...

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte).

Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez, si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins, (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...), ou en cas de changement de locataires, il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au Secrétariat de la Mairie tout changement, en précisant la date effective.

Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer ou de la résidence, suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

AGENDA

THEATRE Salle de Fêtes 29 et 30 AVRIL 21 h 00
1 MAI 15 h 00 (Fêtes Port d'Envalloises)

INSCRIPTIONS DES ELEVES à l'école le lundi 4 avril de 16h30 à 17h30
le mardi 5 avril de 17h30 à 19h00
le jeudi 7 avril de 8h15 à 16h00 sur rendez-vous

DEPOT ET DON DE VETEMENTS 7 MAI Salle des Fêtes
10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 organisé par le Secours Populaire

MEDIATHEQUE 7 MAI à partir de 15 h 00
Balade des Poètes Pré Valade

RANDONNEE PEDESTRE MUNICIPALE 15 MAI
Départ à 9h00 comme de coutume

CEREMONIE DU 8 MAI 12h 00 Commémoration de l'Armistice
Cérémonie aux Monuments aux Morts - Dépôt de Gerbes par la Municipalité,
les Anciens Combattants, les Enfants des Ecoles avec la participation de l'ADMS—Vin d'honneur.

SOIREE MOTARDS 14 MAI Salle des Fêtes (Motards Santons)

BROCANTE 22 MAI (Fous Cavés)

COTE JARDIN 21 et 22 MAI Château de Panloy (Visiteurs de Panloy)

BOURSE DE L'ENFANCE 1 MAI Salle Polyvalente (Parents d'élèves)

RANDO VTT , PIETONS 26 JUIN Salle Polyvalente à partir de 7 h 30 (APPE Basket)

MARCHE FERMIER 5 JUIN Caverne (Confitures de Mémère)

FETES DES ECOLES 18 JUIN Bourg, Pré Valade (Ecole, Parents d'élèves)

GALA DE FIN D'ANNEE 25 JUIN (country, lia, step) Salle des Fêtes (Echappée Belle)

GALA DE DANSE 27 JUIN Salle des Fêtes (Compagnie soléa)

POT DE FIN D'ANNEE 29 JUIN (Echappée Belle) Salle des Fêtes

Accueil de loisirs sans hébergement

Nous accueillons vos enfants de 3 à 12 ans
Les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël)
De 7h00* à 19h00**

Dans la Maison de l'Enfance à Saint-Porchaire.
Inscriptions et renseignements
05-46-98-47-15 ou 06-21-41-30-42
Sabrina ou Guillaume

* De 7h à 7h30 : Garderie payante d'avance 1 €
** De 18h30 à 19h : Garderie payante d'avance 1 €



N° UTILES

TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

CANTINE :

05.46.91.87.85

MAIRIE :

1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : http://portdenvaux.free.fr

Horaires: Mardi, Mercredi et Vendredi
09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Jeudi et Samedi : 09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :

1 Place des Halles
Tel 05.46.91.87.86

Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver: jusqu'au 18 juin inclus

Mercredi: 10h00 - 12h30 et 14h30 - 18h00

Jeudi : 10h00 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h30

Horaires d'Été:

Mercredi, Jeudi et Samedi :
10h00 - 12h30

ECOLE : e-portdenvaux@ac-poitiers.fr

Primaire et garderie 05.46.91.77.29
Maternelle 05.46.91.83.28

SIVOS PORT D'ENVAUX / CRAZANNES

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

sivos.envaux.crazannes@orange.fr

MÉDECINS

Taillebourg :

Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:

D^r Roy 05.46.90.19.60

D^{rs} Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50

D^r Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

LES P'TITES COCCINELLES

Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège—BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.35.83 ou 06.29.81.36.65

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

La nuit, les week-ends et jours fériés et ponts, si vous avez besoin de soins.

Vous pouvez joindre un médecin régulateur en
composant
Le **05 46 27 55 20**

Il vous indiquera la conduite à tenir.

En cas d'urgence seulement, faites le 15

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE

tel : 05.46.95.35.83

Déchetterie de Plassay : 05.46.95.06.71
www.cdc-charente-arnoult-cœur-saintonge.fr

PHARMACIES

Taillebourg

05.46.91.71.35

St Savinien

05.46.90.20.14

ou 05.46.90.27.65

L'AGENCE POSTALE

Tel : 05.46.93.78.96

Mardi au Samedi :

9h00 à 12h00

INFIRMIERS/IERES

Taillebourg

THOMAS Vincent } 0546917817

BEAURIN Loetitia } 0609777609

MARANDET Annick : 0546906455

St Savinien

MARAND Maryse : 0546901781

TRANSPORT A LA DEMANDE TAXI MOUETTES

N° Azur : 08.11.36.17.17
Prix d'un appel local depuis un fixe

PORTAGE REPAS A DOMICILE

AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES

05.46.97.50.88

(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,75 €	Repas SOIR	3,65 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,75 €

Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire aux Agents Municipaux, le 14 Janvier 2011



Village des Associations, le 22 Janvier 2011



Et accueil des
nouveaux arrivants

Dans notre commune



Jean-François Grelaud et Gérard Proust



Projet du peintre Arthur Chevesne à
consulter en Mairie à partir du 1er Avril

PORT-D'ENVAUX

Un sauvetage célébré

Les associations port-d'envalloises, tout au moins une bonne partie d'entre elles, ont tenu table ouverte, samedi dernier, dans la salle des fêtes à l'occasion d'un bien nommé Village des associations. Il s'agissait de réunir en un même lieu et un même moment (de 10 heures à 12 heures), les acteurs de la vie associative afin que ceux-ci se connaissent mieux et soient en mesure de présenter leurs activités aux Port-d'Envallois, en particulier aux nouveaux arrivants.

Le maire, Sylvain Barraud, après avoir présenté les vœux de la commune à l'ensemble des présents, a évoqué 2010 comme ayant été une année associative animée, multiple et variée avec sa vingtaine d'associations pour un village de 1100 habitants. Le maire a chaleureusement remercié tous les bénévoles, invitant par la même occasion les quelques nouveaux arrivants présents à découvrir la force vive associative.

Deux médaillés de bronze

Les porteurs du Bulletin municipal trimestriel n'ont pas été oubliés, mais le temps fort de la matinée a été la remise par le maire



Dominique Bourraud, (au centre), encadré par Jean-François Grelaud et Gérard Proust médaillés de bronze par le préfet pour acte de courage et de dévouement. PHOTO JEAN-JACQUES VILLAUD

de la médaille de bronze, décernée par le préfet, pour acte de courage et de dévouement à Jean-François Grelaud et Gérard Proust. Dans la nuit du 20 au 21 mars dernier, dans la maison en feu de M^{me} et M. Bourraud, ils ont sorti des flammes la mère impotente de ce dernier. À noter que seule-

ment six personnes ont obtenu cette reconnaissance en 2010. Dominique Bourraud a tenu à remercier, d'une part la municipalité pour l'aide que cette dernière a fournie à sa famille sinistrée après le drame, et surtout les deux médaillés pour leur acte de cou-

Ils ou elles leur ressemblent, mais ce ne sont pas des abeilles domestiques

XYLOCOPE



ou abeille
charpentière
3 cm env.

Corps brun-noir.
Ailes violacées.

Vol rapide et bruyant.
Creuse des galeries dans
le bois mort.

**IMPRESSIONNANT
MAIS PAS AGRESSIF.**

BOURDON



ou Bombus.
35 espèces en
France.

Rond, trapu, coloré, velu,
niche au sol dans la mousse
ou les feuilles sèches.

Petites colonies de 3 000 à 4 000
individus.

Pollinisateurs.
TRÈS PACIFIQUE.

ANDRENE



Ressemble à l'abeille
domestique.

Plus velue, plus foncée.

GUÊPE



1,5 cm.

Même taille que l'abeille
domestique.

Couleurs citron vif et noir,
taille très fine.

Insecte omnivore, va dans les
assiettes et sur les fruits.

Attaque si son nid est menacé.

ATTENTION

Un nouveau **FRELON**



Le frelon
« Vespa
velutina »,
venu d'Asie,
est apparu
dans le Sud de
la France.

Contrairement au
frelon traditionnel de nos
campagnes, il fait beaucoup
de dégâts dans notre
environnement.

Il doit être piégé !

OSMIE



Une des premières
à apparaître au
printemps.

Nid en boue dans les
trous d'écoulement ou les
murs en pierres sèches.

TRÈS PACIFIQUE.



FRELON

C'est une grosse
guêpe.

3 cm env.

Se nourrit comme elle.

Attaque à moins de 3 m
du nid.

**ILS SONT UTILES.
PROTÉGEZ-LES,
MAIS NE LES
TOUCHEZ PAS.**

FAITES DES PIÈGES DES MAINTENANT POUR CAPTURER LE FRELON ASIATIQUE

En installant des pièges, vous contribuerez à la capture des fondatrices (reines) et donc à la réduction du nombre de futurs nids sur la commune.

Après le 1er mai, les pièges doivent être retirés au risque de mettre en péril des pollinisateurs et coléoptères.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

Verser dans cette bouteille :

- un verre de bière brune de préférence
- Un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- Un trait de sirop (cassis ou framboise...)

Perforez la bouteille de petits trous de sortie de 5,5 mm pour les petits insectes.

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). On peut fabriquer 3 pièges avec une seule cannette de bière brune de 33cl.

Un seul piège suffit pour un balcon, rebord de fenêtre,... Vous pouvez en mettre plusieurs dans un jardin, de préférence un peu en hauteur et à l'abri de la pluie si possible. 1 piège pour 500 à 1000 m².

Il faut savoir que chaque frelon que vous attraperez dans votre piège entre la mi-mars et la mi-mai est forcément reine.. Une reine attrapée = un nid en moins.